



Royaliste

POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI

MERCREDI 11 SEPTEMBRE 2024 - N° 1283 - 54^e ANNÉE - 5,00 € - BIMENSUEL DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE

DIRECTEUR POLITIQUE : BERTRAND RENOUVIN

V(irtuelle) République

La cinquième République est quand même bonne fille. Après avoir subi des critiques violentes de tous ceux qui veulent « devenir calife à la place du calife » sans avoir à se préoccuper d'une Constitution par trop contraignante, voilà qu'elle fait l'objet d'expérimentations multiples, préparatoires à une République 5.2 ou 6.0.

D'un côté, Emmanuel Macron, après cette dissolution dont nous avons tous ressenti les bienfaits, semble trouver que gouverner sans Premier ministre, après tout, ce n'est pas si mal ; de l'autre, Jean-Luc Mélenchon suggère, par sa demande de destitution du même Emmanuel Macron, de gouverner aussi sans président. Jeux dangereux car à force de vivre dans l'absence de gouvernement, de ministres et de président, sans qu'il se passe rien, les Français pourraient bien se rendre compte qu'en effet les instances de la République sont inutiles, puisque Bruxelles s'occupe de tout.

Ces deux leaders nous semblent un peu pusillanimes, et nous leur suggérons d'aller plus loin et d'appliquer une autre méthode beaucoup plus confortable et radicale : gouverner sans peuple. Il y a d'ailleurs eu quelques essais réussis, comme le référendum de 2005 ; mais on peut aller plus loin. Par exemple, ne pas se soucier de millions de manifestants et poursuivre une réforme parce qu'elle plaît aux amis ; taper sur les gens qui vont dans la rue parce qu'ils veulent montrer qu'ils existent, même si cela les fait exister avec un œil en moins, etc.

Ah, c'est déjà fait ?
Mince alors.



Tout changer pour ne rien changer

Le choix de Michel Barnier provoque l'indignation de millions d'électeurs qui ont cru que leurs voix allaient changer tout ou partie du jeu politique.



WIKIMEDIA © MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

Tout ça pour celui-là ! Emmanuel Macron aurait pu nommer Lucie Castets dès juillet et lui laisser faire la démonstration qu'un gouvernement de Front populaire serait très vite censuré. Puis désigner un quelconque Michel Barnier puisque les autres personnalités de droite ou de gauche ne pouvaient pas trouver de majorité. Sous prétexte de consultations, Emmanuel Macron a préféré organiser des tours de piste humiliants pour

les pressentis, alors qu'il était clair que le Jupiter déchu voulait garder le contrôle de Matignon et du nouveau gouvernement.

Tout ça pour ça ! Pour Michel Barnier comme pour son patron, il s'agit de changer quelques apparences pour préserver les intérêts du capitalisme financier sous l'égide de la Commission européenne. **L'article de B. La Richardais en pages 2 et 3.**

Les vérités de Tacite

Ce que dit Tacite de la corruption des mœurs dans l'Empire romain vient éclairer nos propres dérives.

Historien latin du premier siècle de notre ère, Tacite fut aussi un important acteur de la vie politique, fin connaisseur de l'Empire. Les conflits de pouvoirs atteignaient alors un niveau de violence que nous ne connaissons plus, mais les passions politiques n'ont pas changé : ce sont toujours les mêmes intrigues et la tentation du des-

potisme est toujours neuve.

Si bien que les « *formules étincelantes d'intelligence et de pénétration* » de l'historien romain semblent « *subitement viser une actualité permanente* », comme l'écrit Xavier Darcos, auteur d'un ouvrage sur Tacite qui incite à lire ou à relire nos classiques. **L'article de Gérard Leclerc en page 15.**

Dans ce numéro :

Page 4 : La France sans stratégie nucléaire.

Page 5 : Bruxelles et le déficit français.

Page 7 : L'Inde isolée ?

Page 12 : La nébuleuse écologique (I)

Page 14 : Jean-Baptiste de Froment.

Page 18 : Marthe et Xavier de Gavelle de Roany.

Page 20 - Éditorial : Le scandale des scandales.



Michel Barnier. En dehors d'Emmanuel Macron, de Bruxelles et du Medef, qui peut-il rassurer ?

SOURCE : WIKIPEDIA, PHOTO : CONGRÈS DU PPE 2022

Le programme du pouvoir

Touchez pas au grisbi !

La trop longue attente de la nomination d'un Premier ministre était parfaitement inutile. L'itinéraire et la personnalité de Michel Barnier sont anecdotiques. Le principal souci de l'oligarchie, depuis le 7 juillet, c'est de préserver les intérêts du capitalisme financier.

Le commentaire médiatique sur les atermoiements élyséens a parfois surpris par sa virulence. On vit fleurir des jugements péremptaires sur Emmanuel Macron, proférés dans des émissions où l'on fait d'ordinaire preuve du plus épais conformisme. Puisant à pleines mains dans le stock des concepts psychanalytiques, des journalistes de cour en viennent à évoquer le narcissisme, l'égotisme, voire la perversité du Jupiter déchu.

N'allons pas si loin ! Quand elle s'était interrogée sur les raisons de la dissolution, la direction de la Nouvelle Action royaliste avait écarté les analyses psychologiques, toujours hasardeuses quand on les fait à distance, pour s'en tenir à une hypothèse dépourvue de toute subtilité : Emmanuel Macron est un homme qui veut rester au centre du jeu, alors que la perspective de la prochaine présidentielle conduit à sa marginalisation puisqu'il ne peut pas se représenter.

Notre plate hypothèse a été confirmée par la comédie des consultations de personnalités diverses, voire improbables. Il s'agit pour l'Élysée de garder le contrôle de Matignon et des principaux ministères, dans le parfait mépris du rôle arbitral de la présidence. C'est pourquoi Emmanuel Macron a songé au président du Conseil

économique avant de choisir Michel Barnier, pâle figure de revenant qui ne lui fera pas de l'ombre.

Les tours de piste des candidats ont fait monter le flot des sarcasmes. Ils ont surtout permis de souligner un double paradoxe. Le front républicain contre le Rassemblement national incluait la France insoumise qui s'est ensuite trouvée exclue de « l'arc républicain », alors que des députés de droite ont été élus avec des choix de gauche et réciproquement. Plutôt que de rejeter publiquement Lucie Castets dans les enfers de l'extrémisme, il eût été plus habile de la nommer afin de prouver qu'un gouvernement issu du Nouveau Front populaire ne pouvait pas tenir la distance. Avancé par Emmanuel Macron, l'argument de la stabilité institutionnelle n'est pas sérieux, venant de quelqu'un qui est responsable du chaos.

Deuxième paradoxe : le Rassemblement national qu'on prétendait exclure du cercle des gens convenables a été régulièrement consulté et ses dirigeants ont fait clairement savoir leurs refus et leurs conditions. Au fil des consultations, il était devenu évident qu'un gouvernement de droite ne devrait son existence qu'au tacite consentement du groupe présidé par Marine Le Pen.

D'où l'éviction de Xavier Bertrand, qui déplaît - c'est le moins qu'on puisse dire - à Marine Le Pen. Et c'est bien le Rassemblement national qui assurera la survie du gouvernement Barnier, puisque l'un de ses dirigeants s'est empressé d'annoncer que le RN ne voterait pas la censure « *dans l'immédiat* ». Il faudra donc que le nouveau Premier ministre donne de sérieux gages à une extrême droite contre laquelle un certain Emmanuel Macron nous priait de faire barrage. La corde lepéniste va soutenir le pendu Barnier... jusqu'à un certain point. Marine Le Pen pourra tout à loisir soutenir le gouvernement et démontrer son « *sens des responsabilités* » ou voter la censure afin de « *faire prévaloir l'intérêt du pays* ». Ah ! Ce Monsieur Macron ! Quel tacticien ! Quel stratège ! Quel artiste !

Maintenant, nous allons assister à la lecture publique d'une comédie classique qui a pour titre : *La Douloureuse Surprise*. À peine installé à Matignon, le Premier ministre s'aperçoit que le budget est lourdement déficitaire, que la dette publique est colossale, qu'il n'y a plus d'argent dans les caisses et que, « *faute de marges de manœuvre* », il est indispensable de consentir à une implacable austérité. Les oppositions protestent, les syndicats manifesteront mais la barniérie, comme avant elle la chiraquie, la sarkozie et la hollandie, clament que la Commission européenne est sur le point de nous punir et que les Marchés financiers vont déchaîner les démons de la spéculation. C'est avouer que la France n'est plus maîtresse de ses choix et que les consultations électorales ne servent qu'à entériner des décisions de droite ou de gauche qui conduisent, au bout de quelques semaines ou de quelques

mois, à la même résignation secrètement satisfaite.

Avec Michel Barnier, pas besoin de contorsions lexicales. Nous avons assisté à un passage de relais immédiat, au sein de l'oligarchie, qui garantit la protection et la promotion des intérêts des groupes financiers. *Touchez pas au grisbi!* Telle est l'injonction commune, déclinée sur tous les tons par Emmanuel Macron, qui pense et agit comme banquier, par Gabriel Attal, expert en séduction communicationnelle, par Michel Barnier, qui incarne la tendance molle de l'extrémisme néolibéral, par Édouard Philippe, par les dirigeants du patronat qui ont multiplié les avertissements à l'intention des « Rouges ».

Face à l'oligarchie, Marine Le Pen s'efforcera-t-elle de défendre le pouvoir d'achat des classes moyennes et populaires ou choisira-t-elle de ne pas gêner les défenseurs du Capital? L'alliance avec Éric Ciotti a déjà esquissé la réponse. ■

B. LA RICHARDAIS

Maître Henri Leclerc

Le Comité directeur de la Nouvelle Action royaliste a appris avec tristesse la mort de M^e Henri Leclerc, survenue le 31 août. Celui qui était dénoncé comme « l'avocat des gauchistes » avait reçu les dirigeants de notre jeune publication lors de l'enquête sur la monarchie que nous avions lancée en 1971. L'entretien qu'il nous avait accordé est consultable sur le site des Archives royalistes.

Après les premiers succès électoraux du Front national, Henri Leclerc avait accueilli les représentants de la NAR au sein du collectif de lutte contre le racisme et la xénophobie constitué à l'initiative de la Ligue des droits de l'homme. C'est sous son égide que nous avons participé à la campagne contre la réforme du code de la nationalité, lancée par Jacques Chirac en 1986 pour bloquer le Front national – avec le succès que l'on sait. Devenu président de la LDH, Henri Leclerc nous avait invité à participer de nombreux colloques et réunions.

Nous garderons le souvenir d'un homme chaleureux, militant résolu et toujours bienveillant. ■

Jeux olympiques

Une réussite française

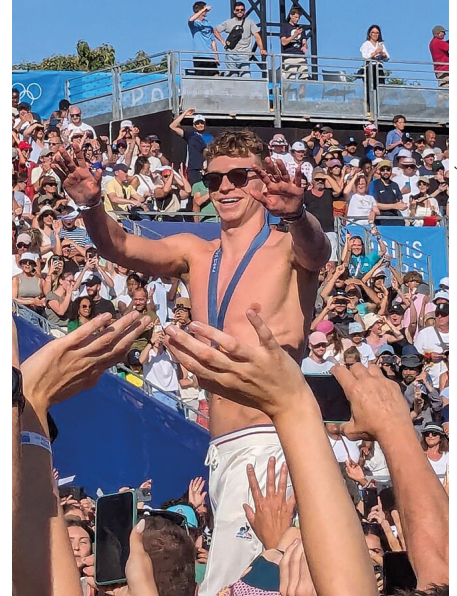
Contrairement à toutes les prévisions pessimistes, les Jeux olympiques et les Jeux paralympiques ont été une réussite à peu près parfaite.

La cérémonie d'ouverture sur la Seine le 26 juillet avait été une énorme prise de risque. Il y eut deux ou trois vulgarités idéologiques, dont on se serait bien passé, comme cette parodie de la Cène ou ces têtes chantantes de guillotins aux fenêtres de la Conciergerie. Mais on ne retiendra que les plus belles images et les plus belles musiques, qui se terminèrent par une Céline Dion en majesté interprétant Piaf au premier étage de la tour Eiffel, tellement attendue par son public après quatre ans d'absence pour cause de maladie, et puis cette invention géniale de la vasque brillant de mille feux, soulevée par un ballon au-dessus du jardin des Tuileries. Après la mise à l'honneur de tant de champions d'hier et d'aujourd'hui.

Pour les Parisiens qui étaient restés, contrairement à tous ceux qui avaient fui, la bonne surprise fut aussi celle d'un Paris protégé par une police aimable, avec des métros aux cadences accélérées traversant des stations nettoyées par un personnel innombrable et aux petits soins pour les touristes. Du jamais vu.

Même si l'essentiel est de participer, on ne peut pas ne pas se réjouir des 953 médailles (dont 16 d'or) des athlètes français, résultats d'une préparation sportive manifestement impeccable et peut-être aussi d'une ambiance favorable à domicile... La France fut en cinquième position...

Il y eut encore une fête et un défilé pour la clôture des JO le 11 août, mais au Stade de France, moins à la gloire de la capitale et ses monuments que des sportifs, mais peut-être plus chaleureux, avec son défilé



Le nageur Léon Marchand, quatre médailles d'or, acclamé par la foule au Parc des champions.

accéléral des délégations nationales dans un savant désordre et quelques scènes marquantes comme la cascade de Tom Cruise pour assurer la transition avec les prochains J.O. à Los Angeles.

Et puis encore une autre fête pour l'ouverture, le 28 août, sur la place de la Concorde, des Jeux paralympiques dans les sites des J.O. adaptés pour ces héros d'un nouveau genre où l'aspect surhumain ou nationaliste s'efface devant des histoires de rédemptions personnelles, qui donnent à tout un chacun une raison de relativiser ses propres petits problèmes et d'essayer de faire mieux dans sa vie. Et là encore, ce fut une moisson de médailles, d'émotions, de joie. Un succès aussi en termes de participation du public.

Ces J.O. furent aussi une parenthèse enchantée pour nos politiques – le président Emmanuel Macron et la maire de Paris Anne Hidalgo en tête – si impopulaires par ailleurs. Ne boudons pas notre plaisir et gageons que la belle image donnée de notre pays sur les écrans de centaines de millions de téléspectateurs rattrapera les

dégâts faits sur l'attractivité touristique par tant de faits divers sordides, attentats, reportages sur le saccage de Paris par ses édiles. Hôtelières et restaurateurs n'ont, malheureusement, pas été à la fête durant cet été mais, grâce à ce succès, grâce à la miraculeuse absence de tout attentat – un miracle que l'on peut tout de même mettre au crédit de la police, voire du ministre de l'Intérieur –, ce n'est que partie remise et, déjà, arrivent certains touristes que la longue absence d'un Premier ministre n'a pas rebutés. ■

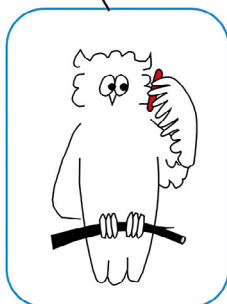
PAUL CHASSARD.

Sur le mur de Jean Chouan

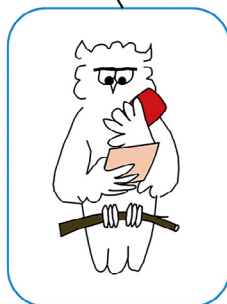
LES HIBOUX, ON EST DISCRET, PERSONNE NE NOUS VOIT. J'AI PU ENTENDRE MICHEL BARNIER HIER DANS SON JARDIN : IL ÉTAIT CONTENT !



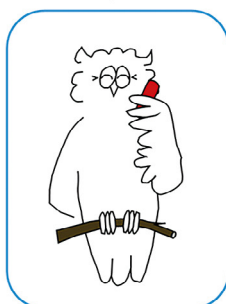
« ...OUI, MERCI ENCORE DE CETTE NOMINATION, VOUS VERRÉZ, JE NE VOUS DÉCEVRAI PAS... »



« ...JE ME CHARGE TOUT DE SUITE DU BUDGET. J'ESPÈRE QU'IL VOUS PLAIRA ET QUE VOUS LE VALIDEREZ. »



« ET ENCORE MERCI POUR CETTE PROMOTION ! AU REVOIR, URSULA. »



Malgré Flamanville

Le nucléaire sans stratégie

Dans l'histoire du nucléaire français, le 2 septembre dernier apparaît comme un événement majeur : l'EPR de Flamanville est entré en production. La dernière opération de fission nucléaire remontait à 2002.

Derrière ce succès apparent, le chantier de cette centrale nucléaire ne fut pas un long fleuve tranquille, et ce à plusieurs titres. En premier lieu, on constate d'énormes retards dans l'exécution. Initialement prévue en 2012, la mise en service de ce nouveau réacteur à eau pressurisée n'a eu lieu que douze ans plus tard. Il en est de même pour le raccordement de la centrale au reste du réseau. L'entreprise EDF tablait sur la fin de cet été ; la connexion au réseau électrique est dorénavant prévue pour la fin de l'automne. Ces différents retards s'expliquent par les multiples déboires rencontrés tout au long de la construction. À cet égard, il convient de mentionner l'existence de fissures dans le béton de la dalle, les anomalies relatives à l'acier de la cuve ainsi que la présence d'immenses défauts de soudure. Ces aléas et ces ajournements ont induit une augmentation vertigineuse des coûts. Le devis initial était estimé à 3,3 milliards d'euros. Dans son rapport de 2020, la Cour des comptes affirme que la facture s'élève désormais à 19 milliards, soit une multiplication par six du coût prévu. Cette impéritie locale est la conséquence d'un abandon délibéré du nucléaire à l'échelle nationale.

D'ailleurs, si l'on devait retracer la généalogie de cette débâcle énergétique, l'année 1997 apparaîtrait comme un tour-

nant. À la suite d'un accord politique avec les Verts, le gouvernement Jospin décida de l'arrêt définitif du réacteur nucléaire surgénérateur Superphénix, ce qui revint à brader une pépite technologique et à nous faire perdre un savoir-faire ainsi que de nombreux emplois. Cette politique résolument anti-nucléaire s'accroûtait avec François Hollande. À l'instar de Jospin, l'ancien président conclut une alliance avec les Verts dans le cadre des législatives en promettant de faire tomber la part du nucléaire de 75 % à 50 % dans le mix électrique à horizon 2025. Enfin, sous Macron, la politique énergétique est placée sous le signe du « *en même temps* ». Celle-ci était dans la stricte continuité de son prédécesseur avec la mise en arrêt de la centrale nucléaire de Fessenheim en 2020, sans compter l'arrêt du projet Astrid qui aurait permis l'avènement de réacteur nucléaire de quatrième génération à neutrons rapides. Désormais, Jupiter se fait le chantre de l'atome, comme en atteste son projet de relance de la filière nucléaire à travers la

création de six nouveaux réacteurs EPR d'ici 2050.

Au-delà d'une politique publique soumise à des considérations de rapports de force partisans, un autre élément structurel explique cette situation catastrophique du nucléaire français. En effet, les dirigeants allemands voient d'un mauvais œil cet atout stratégique français assurant à l'Hexagone une énergie abondante et compétitive. En définitive, il apparaît bien meilleur que son propre modèle énergétique reposant sur le charbon, des énergies renouvelables intermittentes et une dépendance considérable au gaz russe. Sa stratégie d'affaiblissement du potentiel nucléaire national réside en grande partie dans un lobbying intense au niveau français et européen d'officines assurant la promotion de son modèle énergétique. Au regard d'une situation institutionnelle chaotique, une politique de long terme soucieuse des intérêts énergétiques français est-elle encore possible? ■

LÉON LETELLIER.

La politique au crible

■ **Inconscience.** – Certains se réjouissent du retour en grâce des partis. Pas nous. Il suffit de lire les « *programmes de législature* » élaborés à la va vite après le dernier scrutin pour se rendre compte du décalage qui existe entre les officines politiciennes et les besoins réels du pays. Ouvrez la plateforme du Nouveau Front populaire : pas un mot sur la défense, l'outre-mer traité en cinq lignes, la diplomatie française ramenée à celle d'un canton suisse, aucune proposition solide pour notre industrie, le tout accompagné du verbiage habituel sur l'inclusion, le transgenre et la VI^e République ! Prenez le Pacte législatif proposé par les LR ou les propositions macronistes : on y rassure le bourgeois, on jure de réduire les dépenses et de ramener la croissance, mais sur le fond, même indigence ! Le monde est une poudrière, la guerre sévit aux portes de l'Europe, la violence règne à Nouméa et à Mayotte, les 200 milliards de cadeaux fiscaux accordés chaque année aux entreprises et aux plus riches font exploser la dette, mais, pour la partitocratie, tout cela n'existe pas...

■ **Heure de vérité.** – Bercy laisse filer des informations inquiétantes sur le déficit, qui pourrait atteindre plus de 6 %. Coquerel, président de la commission des finances de l'Assemblée, et son rapporteur général, de Courson, réclament en vain des explications. La situation est suffisamment grave pour que tous les groupes politiques demandent une session extraordinaire du Parlement. Michel Barnier saisira-t-il cette occasion pour dire, comme il s'y est engagé, « *la vérité aux Français* » ? et quelle vérité ?

■ **Salade niçoise.** – L'imagination est au pouvoir chez Ciotti et ses amis qui viennent de baptiser leur nouvelle formation politique sous le nom d'Union des droites républicaines (UDR) ! UDR, cela rappellera quelques souvenirs à ceux qui sont nés en politique aux jours heureux de la V^e République post-soixante-huitarde. Ciotti, qui ose tout, ira-t-il jusqu'à ressusciter le SAC, comme service d'ordre de son mouvement ?

■ **Faure royaliste ?** – Lors d'un entretien avec Apolline de Malherbe sur BFM, Olivier Faure se lamentait de la non-désignation de Lucie Castets à Matignon : « *Dans toutes les démocraties, on désigne comme Premier ministre la personnalité issue de la coalition arrivée en tête.* » Pas en Espagne, répliqua son interlocutrice, où le roi a finalement désigné Pedro Sánchez, bien que la droite soit arrivée première. Faure a reconnu son erreur, en précisant que Felipe VI avait procédé avec plus de courtoisie et de sens politique que Macron. Le roi, c'est toujours mieux !

■ **Le drame de la Nouvelle-Calédonie.** – Les indépendantistes ont perdu la présidence du Congrès calédonien au profit de Veylma Falao, dont le petit parti, qui représente les intérêts des Wallisiens et Futuniens présents dans l'archipel, a reçu le soutien de tous les loyalistes. Un signe d'espérance pour nos amis calédoniens qui subissent la violence des bandes armées et une crise économique sans précédent. On attend avec impatience la nomination au gouvernement d'un nouvel interlocuteur, en lieu et place de Darmanin, qui laisse derrière lui un pauvre bilan.

HUBERT DE MARANS.



SOURCE : WIKIPÉDIA, PHOTO : PANELFESTOON.

Centrale nucléaire de Belleville-sur-Loire (Cher).

Déficit français

Dans les griffes de Bruxelles

par Aymeric Daran.

La France a été placée en procédure de déficit excessif. Si cette procédure n'a d'autre but que d'assurer le maintien du système néolibéral en place par la double contrainte de l'UE et des marchés financiers, elle accélère surtout le déficit démocratique.

Le 26 juillet dernier, la Commission européenne a placé la France ainsi que six autres pays de l'Union en procédure de déficit excessif. En effet, avec une dette publique de 110 % du PIB et un déficit public de 5,5 % du PIB en 2023, la France ne respecte pas les critères du nouveau Pacte de stabilité et de croissance.

Pourtant, lorsque l'on consulte le site de l'agence France Trésor, la dette reste *a priori* gérable. Aussi, les marchés, à l'annonce de la procédure n'ont pas véritablement bougé car la dette française reste un placement très attractif. Et ces derniers n'ont pas intérêt à faire exploser le système tant il est lucratif... Alors, pourquoi toute cette agitation médiatico-politico-financière ? Parce que le capital tient à garder la main sur un monde en crise, qu'il nourrit lui-même, et applique pour ce faire la stratégie de la peur et des menaces.

La double contrainte de l'UE et des marchés. – L'UE et les marchés financiers qu'elle sert ont tremblé face aux résultats des dernières élections européennes puisque les citoyens ont exprimé par les urnes le désir de sortir de la toute-puissance capitaliste. Inconcevable pour les instances bruxelloises ; il fallait donc les remettre dans le droit chemin.

La procédure engagée par l'UE exige la garantie d'un retour ou d'un renforcement d'une politique d'austérité avec son lot de misère et de désespérance sociale qui en découle. Concrètement, l'Hexagone doit présenter, en principe en septembre, un plan présentant les trajectoires des finances publiques, les réformes engagées pour y parvenir et les économies qu'elles doivent permettre de dégager.

En novembre, la CE devra se prononcer sur le plan de réduction du déficit présenté par la France. Si, d'aventure, cette dernière ne respecte toujours pas ses obligations pour assainir ses finances publiques, le Pacte de stabilité prévoit une amende à hauteur de 0,1 % du PIB, soit 2,5 milliards d'euros.

Bien sûr, tous les relais de la doxa, éditorialistes et autres « experts » ne manquent pas de renforcer *ad nauseam* cette stratégie de la peur alors qu'il y a en réalité peu de chance qu'il y ait une application des sanctions. En effet, l'UE ne les a jamais appliquées pour la simple



Paolo Gentiloni, commissaire européen chargé des Affaires économiques. Sous la pression de l'Allemagne.

raison qu'elles viendraient aggraver la situation des déficits publics. Et c'est bien pour cette raison qu'elle se repose sur les marchés afin de faire appliquer les traités et les politiques de rigueur.

En effet, ce sont les marchés, de concert avec la BCE, qui constituent la vraie menace. Leur pouvoir de coercition est bien plus important que celui de la CE. On explique par exemple que si la France ne relève pas la barre, les marchés financiers et ceux qui financent la dette finiront par se braquer, créant des « tensions », et les agences de notation par dégrader la note de la France, augmentant mécaniquement les taux d'intérêt auxquels le pays



Patrick Martin, président du Medef. Réduire le déficit... mais sans toucher aux aides aux entreprises.

peut emprunter... Avec la crise politique que traverse actuellement l'Hexagone et la « menace » du programme du NFP et du RN, il n'en fallait pas moins pour alimenter l'« inquiétude » de tous les acteurs économiques soutenus par les politiques. Ainsi, Patrick Martin, président du Medef, qui fustige les mesures « irrationnelles » du programme du NFP, assène que ce dernier « conduirait à une explosion des déficits et de la dette et à une perte de confiance dans l'avenir ».

Tout comme Patrick Pouyanné, patron de TotalEnergies, qui estime qu'une augmentation du Smic entraînerait immédiatement un retour du chômage en France. Et ne nous y trompons pas : si Emmanuel Macron, qui juge lui aussi ce programme « totalement irréaliste », tarde à nommer un Premier ministre, c'est dans l'unique but de rassurer l'UE et les marchés, dont il est l'obligé, en leur donnant la garantie que le prochain gouvernement sera issu de la doxa néolibérale.

Et souvenons-nous du pouvoir hors norme de la BCE qui, en 2015, au moyen d'une restriction des liquidités bancaires, a mis au pas le « dissident » Alexis Tsipras. Un coup de force pour faire entrer le gouvernement grec « à la raison » et un message très clair adressé à l'ensemble des États membres...

Déficit de démocratie. – La procédure engagée par l'UE contre la France n'est qu'un moyen de pression exercé sur elle pour faire entrer dans le rang les citoyens qui souhaiteraient une autre politique visant à plus de justice sociale et combattre l'hégémonie du capital. Mais pour l'UE, la démocratie est un non-sens, raison pour laquelle elle ne peut s'exprimer en son sein : les choix des électeurs ne seront jamais pris en compte tant qu'ils ne seront pas « conformes » à la seule option possible.

Depuis plus de quarante ans, les citoyens sont dépossédés de leur capacité à décider de leur avenir social et politique. Ces pratiques scandaleuses alimentent toujours plus le terreau des extrêmes, et les politiques de rigueur budgétaire enfoncent toujours plus l'économie de notre pays qui doit faire face à plusieurs défis : désindustrialisation, productivité moindre, vieillissement démographique, transition énergétique, risques géopolitiques...

L'UE a fait sécession avec toutes pratiques démocratiques puisque son objectif est d'orienter les politiques économiques dans le sens de l'ordre néolibéral et ordolibéral. Le déclenchement de la procédure d'infraction pour déficit excessif à l'encontre de la France en est l'explication première.

À quand le déclenchement, contre la Commission européenne, d'une procédure d'infraction pour déficit excessif de démocratie ? ■

SOURCE : UNION EUROPÉENNE.

SOURCE : WIKIPÉDIA, PHOTO : KBEKA2.

SOURCE: WIKIPÉDIA, PHOTO: TECHCRUNCH.



Paul du Rove, créateur du réseau Telegram.

Internet

Communiquer librement ?

À l'heure des réseaux sociaux et des messageries cryptées, les pouvoirs politiques et les juges défendent énergiquement leurs prérogatives. Faut-il s'en réjouir ou s'en inquiéter ?

La marquise de Sévigné écrivait à sa fille. Elle était, puisque ses lettres faisaient la joie de quelques salons, une sorte d'« influenceuse », du moins dans son petit milieu, qui deviendra universel quand ses lettres seront publiées et étudiées à l'école. Ainsi en est-il depuis toujours de ceux qui savent voir, raconter, commenter... Une séduction qui a pris de grandes proportions avec le développement de la Poste, puis de l'édition, puis d'autres moyens de communication... sur lesquels les autorités ont toujours veillé.

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, un « cabinet noir » ouvrait les correspondances privées, pour s'informer de l'opinion particulière ou générale, pour débusquer les déviants religieux, politiques, sexuels. Des écrits qui pouvaient mener leurs auteurs à la Bastille. Beaucoup plus tard, François Mitterrand, comme ses prédécesseurs, et probablement successeurs, usa et abusa des écoutes téléphoniques... Le pouvoir veut savoir, par souci de bonnes mœurs, pour prévenir toute remise en cause de son autorité, et parce que le pouvoir rend fou...

Aujourd'hui les moyens de communication sont un espace gigantesque qui échappe aux États, du moins dans nos contrées démocratiques, parce qu'en Chine ou en Iran, Internet est un moyen de contrôle de la population.

Chez nous donc, beaucoup livrent innocemment leur vie sur Facebook, Instagram ou TikTok, pour un « quart d'heure de célébrité » chichement mesuré et qui finit par rapporter beaucoup d'argent aux géants du secteur. Mais on se souvient du scandale *Cambridge Analytica*, en Grande-Bretagne en 2018, qui prouva que Facebook mettait ses algorithmes au service de certaines forces électorales. On se rappelle le poids de Twitter dans la campagne de Donald Trump, qui le porta à la Maison-Blanche. Un juge de la Cour suprême du Brésil a engagé, ces jours-ci, un bras de fer avec Elon Musk pour obliger le réseau social X (nouveau nom de Twitter) à éliminer ses « fausses nouvelles » censées rendre service à l'ancien président Bolsonaro. Le commissaire français de l'Union européenne, Thierry Breton, a également menacé Elon Musk pour qu'il « modère » son réseau dans un sens plus politiquement correct...

Face à ces ingérences, un jeune Russe a prétendu inventer un système de communication crypté, à l'abri des regards indiscrets des policiers. C'est la messagerie Telegram. Des entreprises, dont le

secret des affaires est une question de survie, se sont précipitées pour utiliser ces services. Mais aussi des personnages moins recommandables : politiques, mais encore trafiquants, truands, assassins, pédophiles...

Pavel Durov, qui se présente comme « libertarien » et indépendant par rapport à Vladimir Poutine – ce qu'on a du mal à croire complètement –, est devenu milliardaire grâce à ses 900 millions d'abonnés.

Se croyant protégé par son « amitié » avec le président Macron, il s'est jeté, le 24 août, dans un traquenard judiciaire (1), arrêté à la descente de son avion au Bourget, puis placé sous contrôle judiciaire avec une caution de 500 millions d'euros par des juges qui exigent d'accéder à la correspondance de divers criminels. La France se retrouve ainsi en première position dans un combat mondial dont il est difficile de prévoir qui sortira gagnant. ■

FRÉDÉRIC AIMARD.

(1). Lire ma chronique dans *La Nation française* n° 99 du 2 septembre 2024.

La quinzaine sociale

■ **Syndicats.** – Le n° 2 de la CFTD, Yvan Ricordeau, a déclaré à l'AFP, le 30 août, que sa centrale ne suivra pas la CGT qui souhaite de grandes manifestations le 1^{er} octobre pour abroger la réforme des retraites.

■ **Habillement.** – La marque masculine Celio (famille Grossman), qui avait racheté la marque féminine Camaïeu à la barre du tribunal il y a deux ans, va relancer cette marque, sous le nom de « be.camaïeu ».

■ **Automobile.** – Après l'annonce de Renault qui compte abandonner son moteur de Formule 1 et utiliser un moteur Mercedes à cause de mauvais résultats en courses, du coût global du passage aux moteurs électriques et des incertitudes réglementaires en F1, les représentants syndicaux des 334 collaborateurs (+ 150 prestataires) de l'usine Alpine à Viry-Châtillon (Essonne) et de divers autres sites sous-traitants (1 500 personnes) menacent de faire grève.

■ **Agroalimentaire.** – Le groupe nordiste Bonduelle renonce à vendre des salades en sachet plastique en France et en Allemagne car celles-ci n'ont plus la cote auprès des consommateurs et font face à une concurrence très vive des marques de distributeurs. L'usine de Saint-Mihiel (Meuse), 159 salariés, cherche un repreneur...

YVONNE CHASSARD.

■ **Agriculture.** – Une moisson parmi les plus basses (de moins 11 à moins 13 % par rapport à l'année dernière) des quatre dernières décennies à cause de trop fortes pluies depuis les semis, la menace de la fièvre catarrhale ovine chez les éleveurs, une récolte en demi-teinte pour les arboriculteurs... le bilan agricole de l'été laisse à désirer pour la plupart des professionnels du secteur. Et le projet de loi agricole, remanié à l'issue de la crise qui a secoué les campagnes à la fin de l'hiver dernier, a subi un coup d'arrêt dans son processus d'adoption au Parlement en raison évidemment de la dissolution de l'Assemblée.

La relance de l'action gouvernementale est donc attendue de pied ferme par le monde paysan. Dans une agriculture française largement conditionnée par les décisions prises à Bruxelles, la figure du ministre de l'Agriculture est avant tout symbolique, même s'il lui reste certaines marges de manœuvre, notamment quant à la transmission des exploitations, à l'enseignement agricole, aux aides d'urgence et à la lutte contre les épidémies qui touchent régulièrement les élevages.

Gageons que les forces politiques formant le gouvernement Barnier, malgré l'absence plus que probable d'une majorité parlementaire stable, sauront trouver la personnalité adéquate pour tenter de piloter au mieux le ministère de la rue de Varenne dans le gros temps économique et social qui s'annonce.

JÉRÔME BESNARD.



Le Premier ministre indien Narendra Modi.

WIKIPÉDIA, PHOTO: GOUVERNEMENT DE L'INDE

Asie du Sud

Cercle de feu

par Yves La Marck.

Le renversement du régime au Bangladesh constitue un grave revers pour l'Inde, désormais entourée de sept voisins jugés hostiles. La Chine devrait pouvoir profiter de la situation. Washington veille dans la coulisse.

Modi au centre de la roue du Dharma, le Chakra d'Ashoka qui figure sur le drapeau indien, entouré de sept figures, dans le sens des aiguilles d'une montre: Xi Jinping, Mohamed Muizzu, président des Maldives depuis novembre, le général en chef birman Min Aung Hlaing, Sheikh Hasina, Premier ministre du Bangladesh qui a fui vers l'Inde le 5 août, Sharma Oli, Premier ministre du Népal, Ranil Wickremesinghe, Premier ministre du Sri Lanka, enfin Shehbaz Sharif, Premier ministre du Pakistan. Belle collection en couverture de l'hebdomadaire *India Today*, à laquelle manque, pour compléter le symbole de la tradition hindouiste et bouddhiste, un huitième, le roi du Bhoutan. Pour la première fois pourtant, le ministre des Affaires étrangères du royaume s'est rendu à Beijing (Pékin) le 23 octobre dernier.

Poids de la Chine. – La Chine est le point de ralliement de tous ces États voisins de l'Inde. Des élus réputés pro-Chinois ont pris la suite de supposés pro-Indiens comme aux élections des Maldives ou du Népal (dans ce cas, un gouvernement de coalition avec des pro-Indiens). Sheikh Hasina, proche

de l'Inde, s'était même rendue en Chine en juillet au début des contestations mais avait dû abréger sa visite du fait de la détérioration de la situation. Le clan Rajapaksa qui avait livré le Sri Lanka aux intérêts chinois a été chassé en mai 2022 par un mouvement populaire dans des conditions analogues à celles du Bangladesh. De nouvelles élections, le 21 septembre prochain, ne devraient pas être en faveur du président sortant. Au Myanmar (ex-Birmanie), l'Inde et la Chine ne semblent pas vouloir intervenir, situation confortable jusqu'à nouvel ordre pour Pékin, qui peut y poursuivre ses projets économiques dont le corridor qui traverse le pays par Mandalay pour aboutir à un nouveau port à Kyaukphyu, sur le golfe du Bengale, au sud de la côte du Bangladesh.

Immobilisme de l'Inde. – La prudence alléguée de New Delhi était liée au maintien du *statu quo* au Bangladesh, en partie destabilisé par le million de réfugiés rohingyas comme les États du Nord-Est indien qui font face à un afflux d'opposants des minorités non birmanes qui y ont des bases arrières. Le Myanmar « envahit » par ailleurs le Bangladesh avec ses drogues de

synthèse. Les États indiens frontaliers du Bangladesh, au nord, hier regroupés sous le nom d'Assam, à l'ouest, l'autre partie restée indienne du Bengale, craignent l'arrivée de réfugiés du Bangladesh. Les deux États ont déjà les plus fortes minorités musulmanes (27 et 34 %). L'Assam a été le premier à mettre en œuvre la loi controversée de 2019 sur la citoyenneté, qui interdit aux réfugiés musulmans de devenir citoyens de l'Inde. En revanche, le Bengale occidental est le dernier État qui ait vécu sous un gouvernement communiste, parti d'ailleurs divisé entre branches pro-chinoises et « pro-soviétiques ». En dépit d'une montée de l'islamisme (à nouveau légalisé), le Bangladesh est toujours considéré comme plus séculier, la culture bengali l'emportant sur la religion, contrairement à ce qui prévaut au Pakistan (ex-occidental) dont le président Zia-ul-Haq, qui avait lutté contre l'indépendance de l'ex-Pakistan oriental en 1971, affirmait: « *Un Égyptien qui cesse d'être musulman sera toujours un Égyptien; un Pakistanais qui cesse d'être musulman (re)devient un Indien.* » Pourtant, une partie du Pakistan perçoit le pouvoir d'Islamabad comme pendjabi (le Pendjab partagé entre Inde et Pakistan comme le Bengale le fut à l'est): l'armée de libération du Baloutchistan refait parler d'elle avec des attentats menaçant le port de Gwador, terminus du corridor sino-pakistanaï.

Le changement de régime au Bangladesh ne signifie pas que ce pays se tournerait désormais vers la Chine plutôt que vers l'Inde. La diplomatie indienne est accusée de n'avoir rien fait pour prévenir l'événement. Tant la presse de Dhaka que celle de New Delhi considèrent que Modi

aurait dû influencer sur son alliée ou au moins ne pas rester indifférent aux élections de janvier, boycottées par l'opposition, qui lui donnaient un nouveau mandat. Modi se satisfaisait d'une alliance qui lui permettait de contrôler les mouvements sécessionnistes fréquents dans les États du Nord-Est tout autant que l'islamisme militant. Trop passif, il a sans doute laissé la main non à la Chine en l'occurrence, mais aux États-Unis qui n'ont jamais cessé d'être vigilants sur l'évolution politique au Bangladesh. Pékin n'a pas hésité à qualifier le changement intervenu à Dhaka de « *révolution de couleur* » comme dans certaines républiques du Caucase et d'Asie centrale. L'arrivée soudaine à la tête du gouvernement de Muhammad Yunus, Prix Nobel de la paix 2006, n'est pas sortie toute seule du chapeau. Les « *étudiants* » ont été bien orientés. Tout est resté sous contrôle. L'armée n'a pas bougé. Bien maîtrisé, ce changement ne laisse toutefois pas d'inquiéter. Une fenêtre d'opportunité s'offre à la Chine.

Voies de pénétration. – Le Nord-Est indien est la voie la plus évidente de pénétration depuis la Chine jusqu'aux rivages de l'océan Indien. Pékin a beau concentrer tous ses vaisseaux sur la mer de Chine méridionale, il butera toujours sur les détroits, celui de Malacca en premier, verrouillé par Singapour, et ceux à travers l'Indonésie. Les Chinois ont donc recherché une voie terrestre à travers la péninsule malaise (le fameux canal de Kra qui semble abandonné pour le moment), sinon à travers le Myanmar mais dangereux, le Pakistan mais long et aventureux. Le chemin le plus court et le plus sûr passerait par le Nord-Est indien et le Bangladesh, à savoir le corridor de Siliguri, d'une vingtaine de km au plus étroit, entre le Népal et le Bangladesh, par où passe la seule voie ferrée qui relie les sept États enclavés du Nord-Est indien au reste de l'Inde. La Chine, qui revendique déjà l'État indien himalayen de l'Arunachal Pradesh, historiquement contesté, a pris position sur le plateau du Doklam à la frontière du Bhoutan d'où elle domine aisément la fameuse passe connue sous le nom de « *cou de poulet* ».

L'alternative est celle de la mer : le golfe du Bengale où la marine chinoise prend déjà ses repères. Ce sera le prochain enjeu de pouvoir maritime après la mer de Chine méridionale. L'endroit était jusqu'alors le moins actif en termes de transport de conteneurs ; il compte fort peu de ports en eau profonde. C'est la raison pour laquelle Pékin a toujours conservé un œil sur les Maldives où une base serait possible, tout comme des stations radars au Sri Lanka et aux îles Coco (Myanmar). Côté indien, longtemps tourné exclusivement vers la terre, on découvre tout à coup un prolongement insoupçonné de l'Inde jusqu'aux confins de Sumatra grâce à l'archipel des îles Andaman et Nicobar d'où, géographiquement, l'Inde serait en mesure de

contrôler l'ensemble du trafic de Malacca à Suez. Modi hésite à se doter d'une marine qui puisse rivaliser avec celle de la Chine. Ses alliés au sein du Quad ne sont pas tous indifférents : l'Australie, les États-Unis et même le Japon qui construit le premier port en eau profonde du Bangladesh à Matarbari. Un sommet à Bangkok en septembre doit redonner vie au BIMSTEC, la seule organisation régionale limitée aux cinq riverains du golfe du Bengale (plus Népal et Bhoutan), à l'exclusion de la Chine et du Pakistan. ■

► Sur le Bangladesh, voir *Royaliste* n° 1272 du 14 février 2024.

Royaume-Uni

La décade meutrière

Le Royaume-Uni a connu dix jours de fureur et de bruit. La crise économique, l'inflation, l'action des organisations d'extrême droite, la crise du communautarisme sont à l'origine de cet embrasement.

Le 29 juillet dernier, trois petites filles âgées de 6, 7 et 9 ans ont été poignardées à Southport, ville côtière du nord-ouest de l'Angleterre, alors qu'elles participaient à une activité de musique et de danse au Hart Space Studio. L'auteur de ce forfait est un adolescent de 17 ans né à Cardiff de parents rwandais. Pourtant, très vite sur les réseaux sociaux, a circulé l'affirmation selon laquelle l'auteur du crime est un réfugié syrien musulman. Tout aussi vite, des manifestations ont été organisées à Southport puis dans le nord de l'Angleterre et dans tout le pays pour exiger l'expulsion des réfugiés en provenance du Proche-Orient et même de tous les immigrés clandestins ou non. La révélation par les autorités du nom et de l'origine du coupable présumé n'a pas calmé les émeutiers. Incendies, pillages,

destructions de voitures, agressions se soldèrent par cinq morts, des populations traumatisées et des dégâts d'une valeur considérable. À Middlesbrough, commune proche de Newcastle, des manifestants ont même organisé des filtrages de voitures, vérifiant si les conducteurs étaient blancs avant de les laisser passer. Les émeutes ont finalement duré plus d'une semaine.

Sur les injonctions du Premier ministre britannique, la police a fait preuve d'une grande fermeté. Plusieurs centaines d'émeutiers ont été arrêtés et ont fait l'objet de procédures judiciaires que l'on peut assimiler à de la comparution immédiate. De son côté, la population n'est pas restée les bras ballants face aux événements. De nombreuses contre-manifestations de soutien aux réfugiés ont eu lieu. À Middlesbrough déjà évoquée, le directeur de la mosquée centrale, Gohar Ihsan, a lancé des ateliers de discussion pour les jeunes et la banque alimentaire continue à aider les plus pauvres dont de nombreux Britanniques « *de souche* ». Par ailleurs, de nombreux habitants se sont spontanément rassemblés pour participer au nettoyage des rues.

Comment expliquer ces émeutes ? Il y a eu, certes, la manipulation des foules orchestrée par quelques organisations d'extrême droite fort habiles pour échauffer les esprits. Elles ont pu utiliser le fait que les victimes étaient des enfants, ce qui a le don de chauffer à blanc les populations. Faut-il y voir le résultat d'une xénophobie et d'un racisme structurels ? Dans ses deux derniers romans dont nous avons rendu compte dans *Royaliste*, *Le Cœur de l'Angleterre* et *Le Royaume désuni* (1), c'est la thèse que semble défendre Jonathan Coe. Mais il insiste aussi sur la disparition du modèle industriel qui a fait la puissance britannique au profit d'une économie de service qui n'a pas pu enrayer le chômage de masse et qui a laissé le nord de l'Angleterre dans le dénuement. Le premier roman évoqué plus haut s'y passe d'ailleurs en grande partie. Boris Johnson, si allègrement dénigré et le plus souvent à juste titre, avait



Le Premier ministre britannique, Keir Starmer, lors d'une réunion de crise en août 2024.

SOURCE : WIKIPÉDIA, PHOTO : LAUREN HURLEY

cependant compris l'importance de relancer économiquement ces régions sinistrées. Ses successeurs l'ont oublié. Il n'en reste pas moins que les émeutes ont en quelques jours touché la plus grande partie du pays. On peut y voir le résultat de l'inflation qui appauvrit les classes populaires et moyennes et de la désintégration progressive de certaines infrastructures, notamment hospitalières. Il est facile de reprocher aux immigrés et aux réfugiés de « ruiner » le pays. Cependant, on ne peut pas faire l'économie d'une réflexion sur la pertinence d'un modèle communautariste sans doute à bout de souffle. ■

MARC SÉVRIEN.

(1). *Royaliste* n° 1184, 24.02.2020, p. 10; *Royaliste* n° 1249, 30.01.2023, p. 10.

Voix étrangères

Le facteur F.

Est-il pertinent et efficace de crier au fascisme devant certains développements électoraux? Les Allemands y réfléchissent.

L'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* a interrogé pas moins de neuf « penseurs » contemporains, trois Américains, trois Allemands, une Autrichienne, un Anglais et un Bulgare – aucun Français – qui ont publié des textes autour de l'actualité de la notion de « fascisme ». La couverture de son n° 34 (18 août) peignait trois profils : Donald Trump, Marine Le Pen et Björn Höcke, ce dernier candidat de l'AfD (Alternative pour l'Allemagne) aux élections régionales de Thuringe du 1^{er} septembre. Le titre : *Comment commence le fascisme (Wie Faschismus Beginnt)* sans point d'interrogation.

« *Comment le fascisme est venu à l'Amérique* » (Robert Kagan, un théoricien du néo-conservatisme sous George W. Bush); « *Comment fonctionne le fascisme* » (Jason Stanley, professeur à l'université de Yale); « *Vingt leçons sur la tyrannie* » (Timothy Snyder, aussi de Yale, auteur de *Terres de sang*); « *Comment arrêter le fascisme* » (Paul Mason, de Londres); « *Mitte/Rechts (Centre/Droite): la crise internationale du conservatisme* »; (Thomas Biebricher, professeur à l'université de Francfort, qui a consacré sa thèse à la « *théorie politique du néo-libéralisme* »); « *Qu'est-ce que le populisme?* » (Jan-Werner Müller, professeur à Princeton, invité au Collège de France en juin dernier); « *Unter Beobachtung (Sous surveillance): la démocratie libérale et ses amis* » (Philip Manow, professeur à l'université de Brême, qui a produit une thèse sur « *l'économie politique du populisme* »); le philosophe



Ivan Krastev conclut l'exercice en recourant au concept de vertige : *l'attrait du vide*. Suit un portrait du dirigeant de l'aile radicale de l'AfD en campagne en Thuringe et une déconstruction de son discours.

Les contributeurs allemands sont les plus originaux, sans doute parce que les moins connus (et traduits) en France, étant des produits de traditions académiques différentes qui nous sont moins familières; deux d'entre eux ont étudié Carl Schmitt de manière fort critique. Les auteurs de l'enquête s'étonnent toutefois qu'un seul Allemand, parce qu'il enseigne à Princeton, figure parmi les personnes sollicitées pour analyser l'arrivée du « fascisme » en Amérique dans un ouvrage collectif publié aux États-Unis en mars dernier : *Est-ce que c'est déjà arrivé ici?* Les élections américaines de 2024 ont en effet importé pour ainsi dire ce concept généralement considéré comme spécifiquement européen et associé aux années 1930.

Jan-Werner Müller voit bien que la description du « trumpisme » comme une forme de fascisme est « *la dernière carte* » que le parti démocrate pouvait jouer, d'abord pour ressouder son unité et ensuite pour « *réveiller* » (« *wake up* », qui a donné son nom au « *wokisme* ») les électeurs. Il ajoute comme ses collègues que c'est néanmoins une erreur de se servir du fascisme comme d'une catégorie qui permette de comprendre les développements politiques contemporains. « *Le mot F- est inadéquat.* » Il dispense de se pencher sur les maux dont souffre la démocratie dite libérale, qui n'est pour Philip Manow (qui contribue au Centre d'études franco-allemandes de l'IFRI) qu'un libéralisme non démocratique dont les démocraties illibérales sont le pendant naturel. États-Unis, France, Allemagne, sur une même ligne.

Y. L. M.

Les Faits marquants

■ **Algérie.** – Avec 94,65 % des suffrages exprimés, le président sortant Abdelmadjid Tebboune a été réélu le 7 octobre à la tête du pays pour un second mandat de 5 ans. Le scrutin a été marqué par une participation limitée, seulement 48 % des inscrits s'étant déplacés. Abdelali Hassani (Mouvement de la société pour la paix), l'un des trois candidats en lice, a émis des doutes sur la sincérité du vote, dénonçant diverses « *pressions* » et « *violations* ».

■ **Brésil.** – À l'occasion du Jour de l'indépendance, le 7 septembre, 45 000 personnes ont répondu à São Paulo à l'appel de l'ex-président Jair Bolsonaro pour dénoncer la décision judiciaire d'interdiction du réseau social X (ex-Twitter) au Brésil. De son côté, le président Lula a défendu la suspension de X, déclarant lors de ces célébrations que la démocratie ne donnait pas « *le droit de mentir, de répandre la haine et d'attenter à la volonté du peuple* ».

■ **Papouasie-Nouvelle-Guinée.** – Le pape François s'est rendu le 8 septembre à Vanimo à l'occasion d'une visite historique à la communauté chrétienne, majoritaire dans le pays. François a exhorté les Papouas-Néo-Guinéens à en finir avec les violences tribales et les a également appelé à « *chasser la peur, la superstition et la magie du cœur des gens* », ces croyances ancestrales à l'origine de véritables chasses aux sorcières.

■ **Ukraine.** – Dans le Donbass, l'armée russe poursuit sa poussée en direction de la ville de Pokrovsk, centre stratégique et logistique. Les Russes ont revendiqué le 8 août la prise de la localité de Novohrodovka, située dans la banlieue de Pokrovsk. Cette nouvelle avancée signe l'échec de l'offensive de Kiev dans la région de Kursk entreprise début août, laquelle visait notamment à désengager l'armée russe du front en territoire ukrainien.

CASIMIR MAZET.





© MUSÉE NATIONAL DU CHÂTEAU DE VERSAILLES

Histoire politique

Aux origines du Parlement

par Bertrand Renouvin.

Indispensable à la nation et incertain dans ses configurations, le Parlement français tente depuis plus de deux siècles d'instituer une représentation nationale incontournable et jamais satisfaisante. Souvent déniée, jamais remplacée, notre tradition parlementaire s'est forgée au fil de ses crises.

La tradition n'est pas la plate répétition d'un passé trop souvent mythifié mais une transmission jamais tout à fait réussie d'œuvres régulièrement bousculées par le vent de l'Histoire. Notre tradition parlementaire, telle que l'expose et l'explique Benjamin Morel dans un ouvrage de référence, se construit dans le manque et les manquements, malgré ses dérives et les volontés dictatoriales d'abolition ou d'asservissement.

De plus, en politique comme dans d'autres domaines, l'objet de la transmission peut se présenter sous la forme d'une énigme ou d'un paradoxe. La « *république républicaine* » évoquée par Aristote reste énigmatique. La représentation butera toujours sur la non-coïncidence entre le représentant et le représenté, qui relève d'une évidence difficile à accepter. Sur le site de l'Assemblée nationale, il est immédiatement précisé que « *depuis la Révolution française, les députés représentent la Nation tout entière et non leurs électeurs* », alors que ceux-ci considèrent généralement

que les députés portent la parole de leur parti ou défendent les intérêts d'un groupe social.

Instituer la médiation parlementaire...

— En 1789, les premiers révolutionnaires avaient cru possible d'instituer une représentation nationale et de définir strictement sa fonction. L'institution représentative comblait un vide créé par un État monarchique qui avait réussi à dominer les factions religieuses et prétentions nobiliaires à l'aristocratie, mais qui était empêtré dans le système des Parlements et confronté à l'irréversible déclin de la société d'ordres. Le génie de ces monarchistes constitutionnels est d'établir un corps intangible de principes par la Déclaration des droits et d'installer la médiation parlementaire entre le pouvoir royal et le peuple-nation. La prohibition du mandat impératif est inscrite à l'article 3 de la Déclaration et réaffirmée dans la Constitution de 1791. Cela signifie que le Parlement remplit sa fonction législative selon la Volonté générale,

qui implique le monocratisme et le rejet des factions. Pour Sieyès, la Volonté générale est l'effet d'une délibération qui vise l'intérêt général par-delà tous les intérêts particuliers. Ainsi conçue, la délibération est une pédagogie qui éduque le peuple à l'austère logique de la Volonté générale. « *Ce n'est pas la nation qui fait l'Assemblée nationale, c'est l'Assemblée nationale qui fait la nation* », résume Benjamin Morel. Cette conception, partagée par les Montagnards et les Girondins, exclut la notion de « *parti* » telle que nous l'entendons — mais la dialectique des conflits a montré qu'elle n'était pas tenable. Les factions se réunissent dans des clubs qui jouent un rôle majeur et le 10 août 1792 engendrent un phénomène de double pouvoir — celui de l'Assemblée, celui de la Commune — qui altère violemment la fonction législative.

L'élimination du pouvoir royal règle d'autant moins la question institutionnelle que la Révolution française dans son ensemble néglige ou combat la fonction gouvernementale qui aurait pu s'installer entre le roi et l'Assemblée. Robespierre est beaucoup plus hostile aux ministères qu'au roi mais, sous la Convention, l'émergence en son sein de comités spécialisés — comité des Finances, comité de Sécurité générale, comité de Salut public — accroît la violence des conflits qui trouvent une solution toute provisoire le 10 Thermidor.

Les violences de l'époque ne doivent pas faire oublier l'importance des acquis de notre première monarchie parlementaire. Dès sa formation, l'Assemblée nationale

établit le lien entre le lieu de réunion et sa légitimité puis décide d'élaborer un règlement pour l'organisation de ses travaux et de se donner un président, qui est un arbitre incarnant la nation. Le droit de pétition est reconnu dès juillet 1789, la publicité des débats est assurée en juin et, en septembre, l'Assemblée nationale met en place des comités spécialisés qui annoncent les commissions.

L'antiparlementarisme est aussi vieux que le Parlement. Après 1789, la droite réactionnaire voudrait revenir au bon vieux temps en oubliant les assemblées délibératives grecques et romaines, les assemblées chrétiennes médiévales et l'étude attentive, par maints juristes français, des débats au Parlement britannique. Après l'échec du Directoire, où l'on fait une première expérience bicamérale, l'antiparlementarisme prend une tonalité moderniste, rationalisatrice. Le Consulat et l'Empire marginalisent et segmentent la représentation – Tribunal, Corps législatif, Sénat – sans l'abolir. Les lieux de la représentation sont désormais fixés – au palais du Luxembourg, au palais Bourbon – et l'on voit apparaître les notions de gouvernement et de session parlementaire dans un système évidemment déterminé par la prééminence consulaire puis impériale.

Louis XVIII joue le jeu parlementaire. – La parenthèse impériale refermée, le Parlement renaît en même temps que la monarchie royale. La Restauration inaugure l'âge d'or du parlementarisme qui se termine en 1918. Après Waterloo, on improvise un système bicaméral. La monarchie selon la Charte institue une Chambre des députés élue au suffrage censitaire et indirect (72 000 électeurs) et une Chambre de pairs héréditaires. L'ensemble est placé sous l'égide d'un roi qui peut convoquer et dissoudre à sa guise la chambre basse et qui dispose du monopole de l'initiative des lois. Il y a un gouvernement, choisi par le roi, mais qui a son existence propre et dont les ministres sont déclarés pénalement responsables. La Charte dispose par ailleurs qu'« *aucun impôt ne peut être établi ni prélevé s'il n'a été consenti par les deux Chambres et sanctionné par le roi* ». Ces dispositions permettent d'esquisser un contrôle parlementaire, facilité par l'ordonnance du 14 septembre 1822 qui consacre le principe de l'annualité budgétaire.

Benjamin Morel explique que « *Louis XVIII joue le jeu parlementaire, par intelligence politique autant que par peur de l'instabilité* ». Il reconnaît la responsabilité et la solidarité du gouvernement et lui mesure son soutien en fonction de ses appuis parlementaires. Ce gouvernement mène sa propre politique, non celle du roi, sous l'égide d'un ministre prépondérant – le duc de Richelieu, Decazes. Un jeu s'esquisse entre une majorité et une opposition qui développe ses moyens de contrôle. Ceux-ci ne résultent pas d'une « ruse de la raison » parlementaire mais de l'apparition



Benjamin Morel. Politiste, constitutionnaliste. Ses analyses sur l'évolution de nos institutions sont au cœur des débats actuels.

d'un exécutif dual – le roi, le cabinet autonome, solidaire et qui répond aux interpellations du pouvoir législatif. À la Chambre, les ultra-royalistes, partisans du retour à l'Ancien Régime, s'efforcent de contrôler le jeu politique et contribuent largement à renforcer le pouvoir parlementaire qu'ils récusent. Charles X croit possible, en désignant Polignac, d'avoir un gouvernement ultra-réactionnaire fort peu soucieux des rapports de force parlementaires. Le trône n'y résiste pas.

La Révolution de 1830 rehausse le Parlement. Les députés se voient reconnaître l'initiative législative, le roi des Français ne peut plus légiférer par ordonnance et perd son pouvoir de nomination des présidents des comités électoraux et du président de la chambre basse. Les pairs héréditaires sont supprimés en 1831. Le gouvernement, généralement composé d'anciens parlementaires, affirme clairement qu'il est responsable devant la Chambre des députés. Dès 1830, l'interpellation, inspirée par l'exemple britannique, implique une mise en jeu de la responsabilité du ministère – ce qui se produit trois fois avant 1848. Le contrôle budgétaire s'accroît, selon le principe d'universalité et d'unité budgétaire consacré par l'ordonnance du 14 septembre 1822 ; les commissions étendent leurs pouvoirs de contrôle sur un budget clairement structuré.

La principale faiblesse de la monarchie de Juillet tenait au système censitaire, progressivement élargi, qui favorisait une bourgeoisie commerçante et terrienne peu concernée par les bouleversements économiques et sociaux de la révolution industrielle. C'est le gouvernement provisoire issu de la révolution de 1848 qui décrète, le 5 mars, le suffrage universel pour les hommes âgés d'au moins 21 ans et l'élection directe des députés. Ces décisions sont

massivement approuvées par un taux de participation de 83,3 % aux élections du 23 avril 1848.

Les promesses de la révolution ne furent cependant pas tenues : les manifestations de juin, provoquées par la dissolution des ateliers nationaux, conduisent l'Assemblée constituante, initialement soucieuse d'affirmer l'autonomie et la puissance du pouvoir législatif, à confier des pouvoirs toujours plus étendus au général Cavaignac, ministre de la Guerre chargé de réprimer l'insurrection populaire puis promu président du Conseil des ministres.

Une institution qui fait désormais consensus. – L'élection de Louis-Napoléon Bonaparte à la présidence de la République, pour un mandat de quatre ans non renouvelable, confronte le prince-président à une Assemblée unique, majoritairement acquise au parti de l'Ordre. Les monarchistes y préparent le retour à la monarchie parlementaire face aux bonapartistes. La crise politique est brutalement résolue par le coup d'État du 2 décembre 1851, qui se fait contre la Chambre. Odilon Barrot, chef de la gauche dynastique après 1830 puis deux fois chef du gouvernement entre le 20 décembre 1848 et le 30 octobre 1849, tente d'organiser la résistance au coup d'État à la tête de deux cents députés avant d'être jeté en prison.

L'effondrement du pouvoir impérial ouvre une longue période d'incertitude sur la nature du régime politique qu'il convient d'instituer, non sur le Parlement lui-même qui fait l'objet d'un large accord entre les monarchistes et les républicanistes libéraux. Les élections du 8 février 1871 marquent la victoire des légitimistes et des orléanistes qui disposent de la majorité absolue. La perspective de restauration d'une monarchie parlementaire semble toute tracée. Les divisions entre monarchistes et l'attitude négative du comte de Chambord conduisent peu à peu à l'érosion des groupes monarchistes et au vote des trois lois constitutionnelles de 1875 qui forment l'armature de la III^e République aussi inattendue que le parlementarisme sous la Restauration. Fragile en ses débuts mais s'installant dans la longue durée (1870-1946), le nouveau régime a réuni les acquis de l'orléanisme – la responsabilité du gouvernement devant le Parlement, le bicaméralisme, l'existence d'un chef de l'État aux faibles pouvoirs mais dont la fonction est riche de virtualités – et les acquis de la II^e République : le suffrage universel, l'élection directe des députés.

Au fil des affrontements et malgré les ruptures, maints facteurs positifs sont apparus et se sont conjugués hors de la volonté des acteurs. ■

► **Benjamin Morel, *Le Parlement, temple de la République de 1789 à nos jours*, éditions Passés / Composés, 2024.**



D.R.

La nébuleuse écologique (I)

Le cas des ONG multinationales

par François Gerlotto.

L'expression « *nébuleuse écologique* », est utilisée depuis des années en France par tout le monde, médias en tête. Elle désigne avec justesse le foisonnement et l'éparpillement inouï des mouvements de tous types, alliés ou adversaires, qui se réclament avec plus ou moins de raison de l'écologie.

Le souci de l'environnement, qui a abouti à l'apparition des « *écologistes* » (ne pas confondre avec les « *écologues* », qui sont des chercheurs en écologie), s'est concrétisé par la création d'organisations de tous les types et de tous les niveaux. En France, les plus tonitruantes sont les partis politiques écologistes ; mais leur arbre cache la forêt des mouvements, clubs, réseaux, organisations non gouvernementales (ONG), associations, etc. qui sont souvent plus spécialisés (la Ligue de Protection des Oiseaux, par exemple), plus confidentiels et moins politisés. Voilà qui ne facilite pas la tâche de celui qui voudrait trouver dans ce fourmillement celles de ces organisations qui sont réellement préoccupées d'écologie – et de quelle écologie. Avant toute idée d'actions concertées avec l'une ou l'autre d'entre elles, il faut partir en exploration dans cette jungle. Et pour commencer, établir une méthodologie. Impossible d'évaluer de façon exhaustive tous ces mouvements. Notre objectif sera de vérifier si nous pouvons leur faire confiance, comment ils fonctionnent, quels sont leurs

atouts et leurs faiblesses, s'ils sont utiles, inutiles ou nocifs.

À tout seigneur, tout honneur. Intéressons-nous d'abord aux grandes ONG internationales. Les plus emblématiques (mais pas forcément les mieux connues) sont Greenpeace et le WWF (World Wildlife Fund for Nature), mais il en existe quantité d'autres. Au niveau européen, par exemple, neuf d'entre elles se sont réunies dans le Groupe des Verts pour nouer des contacts avec la Commission européenne, qui d'ailleurs en finance plusieurs. Parmi ces neuf, outre Greenpeace (qui refuse ce financement) et le WWF, on peut citer Birdlife International (BLI) qui s'occupe des oiseaux, Climate Action Network, la Fédération européenne pour le transport et l'environnement, etc. Leur tâche consiste à être « *pleinement informées de ce qui se passe au niveau de l'UE en vue de pouvoir contribuer efficacement à son processus décisionnel* ». Un lobby donc, avec nombre de réussites, mais qui pose la question de la légitimité des choix liés à leurs seules convictions. Globalement cependant, il faut se réjouir de leur exis-

tence, face à un système européen largement aux mains d'autres lobbies, financiers, politiques et économiques. On peut être en désaccord sur quelques points, sur le nucléaire par exemple, mais le bilan est positif.

Un point reste toutefois préoccupant : les positions de ces grandes ONG internationales ne dépendent que d'elles-mêmes, donc de leurs responsables et de leurs militants. Lesquels ne représentent que leurs idées, ce qui peut être source de dérives idéologiques, voire sectaires. L'un des risques de ces politiques personnelles, est qu'elles prennent la place du législateur en définissant ce qui est licite et illicite, et du gendarme en établissant, par un système de boycott, des « amendes » aux industriels contrevenant à leurs injonctions. S'il faut admettre l'aspect positif général de ces ONG, nous devons aussi analyser avec soin leurs motivations.

L'une d'entre elles, Sea Shepherd, la plus « spectaculaire » dans ses actions et la plus controversée, a fait parler d'elle cet été. Cette ONG a pour objectif de défendre la vie marine : « *la mission de Sea Shepherd est de protéger toutes les espèces qui peuplent nos océans* », des plus grandes aux plus petites. Pour ce faire, l'ONG accepte d'agir aux limites de la légalité (voire au-delà), en intervenant en mer sur les activités des navires de pêche, et tout particulièrement de pêche aux cétacés. Les objectifs affichés sont louables, et c'est sans nul doute grâce à ses actions, qui ont repris celles de Greenpeace, que la pêche aux baleines a pu être stoppée (ou tout au moins très fortement ralentie), ce qui a certainement sauvé la vie de ces es-

pèces qui étaient au bord de la disparition du fait d'une surexploitation dramatique. Tout le monde garde en tête les images de ces bateaux tournant autour des baleiniers, voire les éperonnant pour les empêcher d'agir. Ces actions ont valu toute une série de procès à Paul Watson, son premier président (démissionné en 2022). Cet été, nous avons pu en suivre le dernier épisode, avec son arrestation au Danemark et la demande d'extradition par le Japon.

Antispécisme. – Seulement, ces objectifs sur les cétacés ne sont pas les seuls, et Sea Shepherd milite aussi pour l'interdiction de la pêche maritime, industrielle pour commencer. Paul Watson l'a dit explicitement : « *Nous devons cesser d'exploiter les océans.* » Tout le monde en est d'accord, il faut cesser de surexploiter les océans. Mais ne plus pêcher du tout ? Il faut alors se demander ce qui motive cette position de l'ONG, qui va à l'encontre de toutes les recommandations des scientifiques, écologues, halieutes ou économistes, et présente un danger pour l'environnement puisqu'il faudrait augmenter la production animale terrestre (bien plus polluante) pour compenser les 80 millions de tonnes de poissons capturés chaque année (1). Nous découvrons sur les documents du site web de Sea Shepherd que cette position est celle d'un seul homme, Paul Watson, militant végétarien et antispéciste affiché. Les choix de l'ONG (dont Paul Watson a dit explicitement qu'elle ne devait pas être « *démocratique* ») sont donc directement issus de l'idéologie qu'il défend. Et cette idéologie s'est largement répandue dans l'ONG : la présidente de Sea Shepherd France depuis 2008, Lamy Essemali, est aussi vice-présidente du parti antispéciste Révolution écologique pour le vivant (REV). Or, nous savons que l'antispécisme et l'écologie ne font pas bon ménage, et Paul Sugy dans son livre *L'Extinction de l'homme* (Tallandier) répond à ceux qui pensent que l'antispécisme est un courant de l'écologie : « *Pour une bonne part d'entre eux, les antispécistes défendent des idées largement incompatibles avec les combats écologistes.* » On le voit très bien avec la volonté de P. Watson d'en finir avec la pêche maritime.

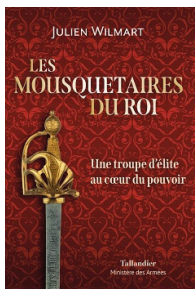
Il est vrai que Sea Shepherd est le trublion des ONG écologistes internationales, dont beaucoup se désolidarisent de ses actions et de ses décisions. Il n'en reste pas moins vrai que, s'il faut se féliciter des actions de ces grandes ONG, la vigilance est de mise. Nous avons vu qu'elle doit s'exercer au niveau des idéologies qui les sous-tendent. Il faut être non moins vigilant sur les sources de financement : une ONG qui reçoit des subsides de l'UE et des industriels reste-t-elle indépendante ? ■

(1). J'ai détaillé cet exemple dans le livre *Cataclysmes ou transition. L'écologie au pied du mur* (IFCCE, 2019).

Histoire

Sacrés mousquetaires !

Les Mousquetaires du roi, par Julien Wilmart, Éditions Tallandier, Ministère des Armées, 2023.



Peu d'unités françaises, à part la Légion étrangère, ont autant marqué l'imaginaire, la littérature et le cinéma que les Mousquetaires du Roi. Julien Wilmart, auteur d'une thèse sur ce corps d'élite, nous invite, dans cet ouvrage publié avec le concours du ministère des Armées, à dépasser le mythe né du génie d'Alexandre Dumas, qui amalgame des personnages et des périodes très éloignés tels le capitaine de Tréville et d'Artagnan qui ne se croiront jamais.

Sous Henri IV s'imposa l'idée de la maison militaire du roi, vouée à sa protection et placée sous son contrôle direct. Les mousquetaires étaient chargés du service de l'extérieur alors que les gardes du corps gardaient l'intérieur des résidences royales. Ils combattaient à cheval comme à pied. Cette polyvalence, leur mobilité leur permirent d'intervenir en tout point du combat, comme fer de lance de l'attaque ou pour rétablir une situation. Ils perpétuaient l'idéal chevaleresque, une fougue qui cherchait l'exploit individuel. Le génie militaire de Vauban s'appliqua à mettre cette fougue au service d'une action raisonnée. Car si l'élan des mousquetaires fit merveille, ce fut parfois grâce à une chance insolente... Engager les mousquetaires, de terrible réputation, suffisait souvent à pousser l'ennemi au retrait ou à la reddition. Et ce alors que les mousquetaires ne furent jamais très nombreux, deux compagnies au maximum. Ils ne pouvaient vaincre seuls, mais ils savaient galvaniser l'armée.

Recrutés dans la haute noblesse, les mousquetaires furent aussi l'école des futurs chefs, faute d'écoles militaires qui n'existent que brièvement.

Ils jouèrent, sous Louis XIII et Louis XIV, de la confiance du roi, capitaine en titre des deux compagnies. Ces deux monarques firent d'officiers comme d'Artagnan leurs hommes de confiance, chargés des tâches délicates, notamment les arrestations des puissants qui n'auraient pas admis d'être saisis par des roturiers. Les mousquetaires surent concilier rigueur et considération pour le rang de leurs prisonniers et furent, au XVII^e siècle, les représentants désignés de l'arbitraire royal.

Le XVIII^e siècle évolua vers une guerre de mouvement et de batailles rangées, où les mousquetaires, spécialistes du combat rapproché à l'épée et des sièges, jouèrent un rôle décroissant face au feu roulant de

l'infanterie. Les réformes et les économies de la fin de l'Ancien Régime, les intrigues de cour qui jamais ne cessèrent, entraînèrent la suppression d'une troupe coûteuse et de moins en moins utile militairement. Recrues dans l'émigration puis lors de la Première Restauration, les mousquetaires ne survécurent pas aux Cent Jours.

Dès l'Ancien Régime, allier la professionnalisation des armées et un modèle centré sur la haute noblesse était une solution au mieux transitoire que devait supplanter le modèle d'armée de la Révolution et de l'Empire, repris par la Restauration. ■

ÉRIC CÉZEMBRE.

Roman policier

Qui croit aux fantômes ?

La Reine jaune, par Joseph Macé-Scaron, Presses de la Cité, 2024.



Joseph Macé-Scaron est essayiste, journaliste (CNews, Europe 1) et consultant. Il est associé chez Image 7. Il est aussi romancier et parfois auteur de romans policiers. Mais faut-il présenter

quelqu'un de si bien connu de nos lecteurs, et depuis si longtemps ?

Aujourd'hui, il s'agit de son deuxième polar, dans la collection *Terres sombres* qui est dirigée par Laure Buisson aux Presses de la Cité et dont l'objectif est de sceller la rencontre d'une plume et d'un lieu. Dans son précédent roman, Macé-Scaron racontait Étretat (*La Falaise aux suicidés*, 2022). On descend cette fois-ci dans le midi, au pays de feu François Léotard.

Quelque chose nous dit qu'il a créé un couple d'enquêteurs, car il retrouve avec plaisir ses héros : la chartiste Paule Nirsén, qui aime les défis, le thé à l'hibiscus, ne se maquille pas et doute d'elle-même, ainsi que le capitaine Guillaume Lassire, sûr de lui et ironique, qui range ses feuilles perforées dans un classeur. Il fait des jaloux, naturellement. Sa hiérarchie, qui commençait à tousser un peu, a fini par s'agacer sérieusement, et après l'entretien annuel de rigueur, une élégante mutation l'a fait déménager. Mais les RH n'ont jamais considéré que ce choix de Fréjus fut une humiliation.

Lui non plus, qui a l'habitude de prendre les choses de haut.

Cette région couve aussi un historique de mystères, d'énigmes et de faits divers ultra médiatisés lorsqu'ils sont en dehors des courbes des statistiques. Alors, le beau Guillaume et sa meilleure amie n'auront pas trop le temps de humer les mimosas et de déguster des artichauts au foie gras en évoquant les *cold cases* ou les personnages politiques des dernières décennies.

Car la situation devient complexe – sinon, il n'y a pas de polar. Il faut se mettre

au travail, entre deux bains et deux rendez-vous galants. Dominé par sa sensualité (les robes des femmes glissent sur le sol en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire), Guillaume est vulnérable. Mais il sait parler à la presse et faire face aux décisions du procureur de la République, même si elles le contrarient.

Âmes sensibles, vous rencontrerez de vraies méchantes, une ambiance de secte et les déviances de l'occultisme sous une chaleur étouffante. Donc, préparez-vous. Thé à la menthe, eau fraîche ou Tavel, qu'importe mais ne restez pas sans munitions dans cette lecture.

Cadavres de femmes, scènes de crimes, querelles de bureau, tout cela défile rapidement. La scène d'engueulade de son N+1 qui commet l'erreur – et même la faute – de lui faire des observations en étant en colère et devant un témoin est plus vraie que vraie. Adapter les polars de Macé-Scaron pour la télévision serait une bonne idée.

D'ailleurs, l'auteur nous confirme dans sa page de remerciements que nous retrouverons bien Paule et Guillaume pour de nouvelles aventures. ■

ALEXANDRA DUFAY.

Roman

L'évangile de Jean-Baptiste de Froment

La Bonne Nouvelle, par Jean-Baptiste de Froment, éditions Anne Carrière, 2024.

Normalien et agrégé de philosophie, Jean-Baptiste de Froment avait jusqu'ici commis deux romans hilarants, *État de nature* (2019) et *Badroulboudour* (2021). Avec *La Bonne Nouvelle*, il récidive. Tant mieux !



D'ordinaire, même châtelaines, les femmes venant d'enterrer leur mari ont des veuves comme les autres et n'ont plus qu'à reprendre tant bien que mal le cours de leur vie. Mais quand le défunt apparaît à de nombreux témoins, que sa dépouille a disparu du tombeau où il était censé reposer en paix et que le Vatican missionne un prêtre pour tirer les choses au clair, difficile de passer outre l'odeur de soufre...

« *Le véritable protagoniste du Soleil de Satan [...], le seul personnage présent dans les trois parties du roman parce qu'il y rôde à chaque page* », c'est le Diable. C'est ce qu'écrivait en 2008 Yves Baudelle (*Bernanos, le rayonnement de l'invisible*, PUF, 2008), professeur de littérature française, à propos du premier roman de



Georges Bernanos, paru en 1926. Le Malin, comme on l'appelle aussi, n'est pas à proprement parler le personnage principal de *La Bonne Nouvelle*, troisième roman de Jean-Baptiste de Froment, membre du Conseil d'État et directeur de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais. Il y rôde néanmoins. Pas sous les traits d'un maquignon, comme chez Bernanos. Plutôt comme chez Baudelaire, qui écrivait dans *Le Spleen de Paris* (1862) que « *la plus belle des ruses du diable est de vous persuader qu'il n'existe pas* ».

Des romans remplis de curés (de campagne), d'abbés fiévreux et de prélats blasés ou désabusés, où le Diable passe une tête comme s'il était effectivement « Prince de ce monde », il n'en paraît plus beaucoup de nos jours. Peut-être parce que Bernanos n'est plus. Peut-être aussi, comme le suggère Jean-Baptiste de Froment, en écho à Chantal Delsol, parce que nous vivons actuellement le début de *La Fin de la chrétienté* (Cerf, 2021). Une époque où « *les bourgeois catholiques d'aujourd'hui seraient les derniers à reconnaître le Christ s'il revenait sur terre* ». Toujours est-il que si les œuvres de fiction dans lesquelles s'ébattaient des hommes d'Église se font rares, *La Bonne Nouvelle* est l'une d'entre elles. Et que s'y déploie une atmosphère digne des romans de celui qu'on ne connaît plus guère – hélas – que pour ses *Écrits de combat* et ses visions prophétiques, annonçant l'avènement d'une « *organisation totalitaire et concentrationnaire du monde* » et le règne du Système.

Cela posé, s'il fait indiscutablement penser à Bernanos, le roman de Jean-Baptiste de Froment évoque surtout René Fallet, plus exactement ses œuvres de la « *veine Beaujolais* ». Et pas seulement parce que *La Bonne Nouvelle* se passe du côté de l'Allier, plus exactement dans le Bourbonnais.

Pourquoi ? D'abord, on rit beaucoup avec Jean-Baptiste de Froment. Aux éclats. De bon cœur. Pas comme avec le Bernanos romancier qui, jugeant avec Baudelaire que le rire était d'essence sa-

tanique, n'était pas franchement un boute-en-train, et encore moins homme à poser une question théologique de cet acabit : « *Les botoxés ressuscitent-ils dans l'état d'avant ou d'après les injections ?* » Il y a aussi la galerie de personnages, qui n'est pas sans rappeler celle que l'on peut croiser dans *Le Braconnier de Dieu* (1973). Il y a encore la description qu'il donne de certains d'entre eux, par exemple les collaborateurs du maire de la commune où se déroule l'histoire : « *Avec leur cou épais et leurs petits yeux de sanglier, ils n'ont pas l'air fûté. Je suis sûr que cependant rien ne leur échappe, je les crois redoutables. Les sangliers sont des animaux très sous-estimés.* » Si ce n'est pas du Fallet, ça y ressemble beaucoup !

Mais s'il fait songer à Bernanos et à Fallet, le roman de Jean-Baptiste de Froment rappelle aussi Arthur Conan Doyle et son Sherlock Holmes, qui répétait volontiers à Watson : « *Lorsque vous avez éliminé l'impossible, ce qui reste, si improbable soit-il, est nécessairement la vérité.* » Avec *La Bonne Nouvelle*, en effet, on n'est pas chez Marcel Aymé, « *on n'entre pas dans le fantastique comme dans un café* » (Jean Cocteau). C'est toutefois avec la force de l'évidence que s'y impose le mystère, défini par les théologiens catholiques comme « *une vérité inaccessible à la raison* ».

Trois grands écrivains pour le prix d'un, on ne saurait mieux dire qu'il faut absolument lire Jean-Baptiste de Froment. ■

ANDRÉ PIERRE.



DR.



Par Gérard Leclerc

Un certain Tacite

Quelle drôle d'idée de s'intéresser à un historien latin du premier siècle de notre ère, alors que l'actualité nous presse de bien des soucis et des inquiétudes ! Mais 2000 ans plus tard, il faut bien se persuader que notre humanité obéit toujours aux mêmes réflexes, aux mêmes jeux du désir décrit par René Girard, aux mêmes passions politiques. Oh ! certes, de la Rome impériale à la France de la V^e République, il faut aussi constater des différences vertigineuses. Car, fort heureusement, l'assassinat n'est plus le mode privilégié de conquête du pouvoir. Deux tiers des empereurs romains ont été victimes de mort violente, procédé interdit à nos présidents, qui se contentent des aléas du suffrage universel pour régler leurs comptes. Mais si Xavier Darcos s'est décidé à nous livrer sa lecture de Tacite, c'est qu'il avait le sentiment que « *les formules étincelantes d'intelligence et de pénétration* » de l'écrivain semblent « *subitement viser une actualité permanente* ».

Tout de même, il faut rappeler quelques points de repère. Tacite est né en 57 après Jésus-Christ, sous le règne de Néron, que l'historien relatera dans son ouvrage *Les Annales*. Il faut noter que cet historien ne rapporte pas les faits en observateur extérieur. Il est lui-même un professionnel de la politique ; il a exercé des fonctions importantes dans l'Empire, d'abord comme questeur, c'est-à-dire responsable des finances, du règlement des dépenses et de l'encaissement des recettes publiques. Comme préteur ensuite, magistrat qui rend la justice. Enfin comme consul, c'est-à-dire comme magistrat ayant l'exercice d'un pouvoir très important, même s'il est sous contrôle. Le sommet de sa carrière correspond à sa nomination de proconsul d'Asie. Il meurt aux alentours de 120, alors qu'il vient d'achever et de publier *Les Annales*. Tout à la fois praticien et analyste, Tacite est donc totalement impliqué dans son récit. Les arcanes de l'Empire, il peut les décrire pour y avoir largement pénétré.

Mais la valeur de l'historien est aussi en relation avec sa sagacité et la profondeur de sa perception. Xavier Darcos peut citer à ce propos l'appréciation de Lamartine, ce poète également praticien de la politique : « *La sensibilité est plus que de l'émotion, c'est de la pitié. Ses jugements sont plus que de la vengeance, c'est de la justice ; son indignation, c'est plus que de la colère, c'est de la vertu.* » Et il y a de quoi s'indigner face à ce spectacle épouvantable qui s'offre à ses yeux et aussi à sa mémoire. Pourtant, lorsque nous évoquons le souvenir de Rome, c'est une impression de grandeur qui s'impose à nous, avec l'expansion extraordinaire de cette petite cité du Latium appelée à la conquête du monde méditerranéen. Conquête qui aurait pu se déployer au-delà, si Hadrien n'avait décidé de la fin de l'expansionnisme, avec la limitation du fameux *limes*, cette frontière fortifiée et gardée contre l'assaut des barbares. Tacite n'est nullement indifférent à cette grandeur et, s'il fait l'éloge de Germanicus, ce valeureux conquérant, c'est qu'il ressemble étonnamment au grand Alexandre, mort comme lui vers la trentaine.

L'historien partage notre admiration pour Rome, qui ne s'explique que par un génie singulier. Mais arrive un moment où ce génie va se trouver corrompu, car la politique « *va se renfermer dans des intrigues de cour, minables et mortifères* ». La vertu antique va s'étioler au profit « *d'un despotisme jaloux et médiocre* ». Despotisme qui se repaît aussi de vengeances privées, de meurtres incessants, dans une vie de luxe insolent. Tacite va se faire le scribe de cette décadence, dans un style qui n'appartient qu'à lui : « *Il ne relate pas des faits et des gestes, il construit une*

vision de l'histoire. Il invente à cette fin un style nouveau, qui ne rappelle aucune autre œuvre d'historien, mêlant les archaïsmes et les néologismes, recourant à des ellipses et des concisions inattendues. Il veut ainsi rendre plus perceptibles l'incongruité et la bizarrerie des événements et des comportements humains. Sa relation, parfois sèche et amère, fait contraste avec l'horreur et l'étrangeté des faits. Cette sorte d'humour noir est aussi une façon de rendre lisibles sans ennui des faits insoutenables. En jouant à la fois sur la lucidité et sur l'imagination, il rend présentes et crédibles les choses les plus lointaines, dans le temps comme dans les mœurs. Il touche au fantastique. »

On dira que, face à cette vision du passé, nous avons la chance de jouir de mœurs plus policées. Il y a loin, en effet, des horreurs de la cour de Néron aux intrigues élyséennes. Et si l'on pénètre dans le bureau du nouvel hôte de Matignon, on peut se féliciter d'avoir comme Premier ministre un homme estimable, qui a pour devise : « *Respecter les Français, faire respecter la France.* » Un Tacite contemporain apprécierait une telle tournure d'esprit, à l'écoute des gens d'en bas et en quête d'espérance. Mais il n'est pas sûr, pour autant, que le goût des intrigues ait disparu, non plus que l'appétit du pouvoir. En ce sens, l'observateur aigu peut nous aider à analyser les comportements avec plus d'attention. Il suffit de lire les derniers ouvrages sur l'histoire de notre V^e République, ceux de Franz-Olivier Giesbert ou de Catherine Nay, pour comprendre que les acteurs humains sont toujours bien présents, avec des risques de dérive évidents, ceux qui nous ont amenés à la crise sérieuse que nous vivons.

Mais la lecture de Tacite se rapporte aussi aux horreurs totalitaires de notre XX^e siècle. Horreurs que le siècle présent n'a pas abolies. Xavier Darcos ne se fait pas faute de le souligner. Tacite nous aide de sa pertinence à rapprocher ce qui nous écœure aujourd'hui plus sûrement que le premier siècle de notre ère : « *Les empereurs romains peuvent se comparer aux maîtres modernes dont le pouvoir a dégénéré en despotisme de palais et en malsaines bureaucraties.* »

Ma dernière remarque consistera à interroger notre rapport actuel à la culture, et singulièrement à cette culture ancienne qui marquait encore les jeunes générations à l'école de la III^e République. Pour ma modeste part, j'en étais encore tributaire puisque étudiant le grec et le latin dès la 6^e. De Tacite, je garde le souvenir de traductions peu évidentes, en raison de la célèbre concision de son style. Il me semble en être sorti mieux que je le craignais. Qu'en est-il aujourd'hui ? N'est-on pas contraint d'admettre une véritable rupture, qu'un Péguy ne manquerait pas de stigmatiser avec sévérité ?

On ne saurait oublier que tous nos classiques, notamment ceux du XVII^e siècle, se rapportent à l'histoire de Rome. Toutes les tragédies de Corneille et de Racine se déroulent sur la scène historique décrite par Tacite, Salluste ou Tite-Live. Lorsque nous les étudions en classe de seconde, nous n'avions pas toujours en tête les précisions historiques que notre professeur de 5^e avait mission de nous enseigner. Ce que j'ai reçu autrefois, je ne suis pas certain que mes successeurs le reçoivent aujourd'hui. Aussi pourront-ils lire avec profit l'essai de Xavier Darcos, ancien ministre de l'Éducation nationale, demeuré fidèle à cette tradition humaniste dont Tacite est le témoin exemplaire. ■

► Xavier Darcos, *Tacite, ses vérités sont les nôtres*, Les Belles Lettres, 2024.



SOURCE: DOSSIER DE PRESSE EXPOSITION CHÂTEAU DE VERSAILLES

La Pucelle par Franck Craig (1907). Musée d'Orsay.

Exposition

Le cheval, l'homme et le pouvoir

par Alain Solari.

Le château de Versailles était tout indiqué pour dédier une exposition à la plus noble conquête de l'homme.

Le cheval accompagne l'homme depuis la nuit des temps. Il occupe une place privilégiée dans la hiérarchie des animaux. Les hommes n'ont pas seulement pris l'habitude d'utiliser ce noble compagnon comme un simple moyen de locomotion. L'exposition présentée au château de Versailles, intitulée *Cheval en majesté*, explore le sujet, au risque de la saturation, dans ses multiples dimensions : politiques, artistiques, diplomatiques, scientifiques, spectaculaires, réelles ou imaginaires. Elle rassemble près de 300 œuvres des collections françaises, et de celles provenant de Dresde, Stockholm, Vienne ou Turin. L'exposition met en lumière la richesse de la civilisation équestre en Europe, du XVI^e au XX^e siècle. Le parcours est déployé dans plusieurs espaces emblématiques de Versailles, dans deux ailes différentes du château.

Versailles symbolise par excellence la civilisation équestre : en témoignent les immenses écuries du roi, avec leur emplacement de choix, face au château, mais aussi

la statue équestre de Louis XIV sur la place d'Armes, trait d'union entre les édifices, ou le char d'Apollon, l'un des plus célèbres bassins du jardin. Sous l'Ancien Régime, le cheval marque le rang, assoit le pouvoir. Animal politique, il participe à la majesté des souverains. Sultan, Vizir, Phœbus ou La Truffe... une galerie de chevaux favoris de quelques princes ou souverains ouvre l'exposition, représentés seuls dans des tableaux monumentaux, tels les chevaux de Charles XI de Suède. Plus intimistes sont les portraits des chevaux arabes de la reine Victoria. Parmi les compagnons d'armes des chefs de guerre, figure Marengo, le cheval de Napoléon.

On comprend pourquoi les princes firent tant de cas de leurs écuries. Un Esterhazy se vanta de posséder plus de chevaux dans ses écuries que de livres dans sa bibliothèque. Les grandes écuries aristocratiques et royales bâties aux XVII^e et XVIII^e siècles manifestent la place accordée au cheval dans la représentation du pouvoir sous l'Ancien Régime. Le roi reste

le premier chevalier de son royaume. Bâties entre 1679 et 1683 sur les dessins de Jules Hardouin-Mansart et sur un « plan parlant » en forme de fer à cheval, Grande et Petite Écuries de Versailles répondent aux ambitions de Louis XIV. La Grande Écurie, sous l'autorité du grand écuyer de France, à la charge des chevaux dressés pour la chasse et la guerre. La Petite Écurie, dirigée par le premier écuyer, a le soin des chevaux d'attelage et des voitures. En Suède, les nouvelles écuries royales projetées par Charles XII, d'un faste inouï, s'efforcent de surpasser celles du roi de France en magnificence.

Les écuries royales sont également des lieux d'enseignement, de transmission des savoirs. À Versailles, l'équitation est pratiquée comme un art, de 1680 à 1830. Une nouvelle forme de la technique équestre s'y épanouit. Les écuyers français prolongent les recherches pionnières du Napolitain Gianbatista Pignatelli. Salomon de La Broue, Antoine de Pluvinel, François Robichon de La Guérinière et Gaspard de Saunier théorisent les connaissances dans de grands traités. Ils prônent une harmonie parfaite entre l'homme et le cheval. L'entente du souverain et de sa monture symbolise celle du monarque avec ses sujets. L'art équestre est l'expression d'un art de gouverner.

Les fêtes équestres tiennent une place de premier plan dans la vie des cours européennes. Tournois, joutes, carrousels,

courses de tête ou de bague, cortèges de cérémonie et cavalcades étincelantes réenchantant un idéal héroïque. Elles permettent à la noblesse de manifester son attachement aux vertus chevaleresques. Au XVI^e siècle, alors que leur usage militaire diminuait en raison du développement des armes à feu portatives et des évolutions dans l'utilisation de la cavalerie lourde, des armures équestres d'un très grand luxe continuent à être fabriquées pour les tournois et les cérémonies. Mais hommes et chevaux ne sont pas toujours à la fête. Ils ont aussi une aventure commune dans la guerre et dans la mort. Sur les champs de bataille, escortant les convois d'infanterie ou assurant le transport de l'artillerie, le cheval est consubstantiel à la guerre. Synonyme de noblesse et de bravoure, l'affrontement équestre reste la marque de l'héroïsme guerrier. Lors de la campagne de Russie en 1812, 135 000 chevaux meurent sur les 150 000 engagés. Pendant la guerre de Crimée, 500 chevaux de la brigade de Lord Cardigan périssent en 20 minutes lors de la charge de la cavalerie légère à Balaklava.

La fin de l'exposition évoque celle de la civilisation équestre. Quelques dizaines d'années ont bouleversé un mode d'existence où l'homme et le cheval partageaient leur destin. 1913 fait figure de date symbolique : la Compagnie des omnibus renonce à la commande de chevaux. En peu de temps, les hommes sont passés du cheval au cheval-vapeur. Historiquement lié à celui de Versailles, le Domaine de Marly présente *Les Chevaux du roi*, exposition partenaire qui complète celle de son prestigieux voisin. ■

- Château de Versailles, *Cheval en majesté*, jusqu'au 3 novembre 2024.
- Musée du Domaine royal de Marly, *Les Chevaux du roi*, jusqu'au 3 novembre 2024.
- Château d'Écouen, *Le Portrait équestre dans la France de la Renaissance*, du 16 octobre 2024 au 25 janvier 2025.

Histoire sociale

Les sardinières de Douarnenez

Le Port-Musée de Douarnenez nous invite à découvrir un épisode du mouvement ouvrier en Bretagne : la grève des sardinières de 1924, combattant pour leur dignité.

Ce musée nous invite à découvrir la grève des sardinières de Douarnenez qui, en 1924, a permis à des centaines d'ouvrières d'obtenir de substantielles hausses de salaire et d'affirmer leur dignité face à une bourgeoisie locale cynique et âpre au gain. L'exposition retrace le processus d'entrée en rébellion de ces femmes. À l'époque, deux mille femmes travaillent dans les vingt



conserveries de la ville, jusqu'à 18 heures par jour, le travail de nuit étant payé de la même manière que le travail de jour et cela que l'on ait dix ans ou quatre-vingts. Elles s'affairent dans de vastes hangars lugubres, trop chauds l'été, trop froids l'hiver, et dont le sol est rendu boueux à cause des viscères des sardinières. Le 21 novembre, à l'usine Carnaud, des femmes veulent rencontrer le contremaître pour obtenir une augmentation. Celui-ci refuse tout simplement de les recevoir. Des manifestations sont alors organisées dans les rues de la ville, et très vite les vingt conserveries débrayent.

Toute la ville soutient les sardinières, et même au-delà. On leur apporte de la nourriture, notamment des kilos de pommes de terre récupérées dans les fermes environnantes. Les maris, marins pêcheurs, se mettent eux aussi en grève. En fait, toute une région ou se soulève ou apporte son soutien au mouvement. Dans un secteur nettement ancré à gauche, Douarnenez ayant eu, en 1921, une des premières municipalités communistes de France, l'écho de la révolution russe donne à ses femmes la conviction que l'heure est à la lutte et que le grand soir n'est pas très loin.

Le conflit va durer 46 jours avec son lot de tragédies. Le patronat local embauche à Paris des briseurs de grève qui ne vont pas hésiter à tirer sur le maire communiste de la ville. L'affaire devient alors une affaire nationale dont la presse de Paris s'empare, soit pour décrier le mouvement, soit pour le soutenir. Le PCF et la CGTU prennent parti pour ces femmes, bientôt suivis par les socialistes et les radicaux. Même les maîtres des forges font pression sur le patronat des conserveries pour qu'il cède enfin. Le 8 janvier 1925, c'est chose faite et les sardinières seront désormais payées 1,25 F l'heure au lieu de 80 centimes.

L'exposition présente les personnages importants du mouvement comme le maire communiste Daniel Le Flanchec, qui incarne à ce moment un communisme libertaire et qui, avant 1914, avait clairement manifesté son soutien à la bande à Bonnot. Joséphine Pencalet, présentée à l'époque comme la meneuse de la grève sans qu'il soit possible de vraiment étayer le propos, figure sur la liste du maire Le Flanchec

et siège lors de cinq conseils municipaux avant que le préfet n'invalide cette élection (1). Charles Tillon, envoyé par *L'Humanité* couvrir le mouvement, réalise en 1926 un tableau prêt pour l'exposition par le Musée de Bretagne (Rennes). Il représente une manifestation de femmes, bannières rouges en tête, participant à un « grand pardon » laïc et révolutionnaire. Toutes ces sardinières qui travaillent et qui manifestent, en chantant en breton, constituent une part essentielle du patrimoine culturel et politique local. ■

ANDRÉ VIVIER.

► *Les sardinières de Douarnenez*. Port-Musée. Jusqu'au 1^{er} février 2025.

(1) Le Flanchec, qui passera au Parti populaire français après 1936, restera maire jusqu'en 1940. Il refusera alors de retirer le drapeau tricolore du fronton de la mairie. Il sera déporté à Buchenwald en 1944 où il mourra...

Expositions

■ **Hiramatsu Reiji. *Symphonie des Nymphéas*.** – L'art de Hiramatsu est à la fois proche et lointain. Maître de la technique du *nihonga* (peinture japonaise), il est fasciné par l'étang de la maison de Claude Monet dont il évoque les reflets dans des gammes colorées. Le format du paravent lui permet de déployer son coup d'œil sur de grandes surfaces. L'exposition met à l'honneur quatorze paravents récemment acquis par le musée, portant sur le thème du cycle des saisons.

Musée des Impressionnistes Giverny, jusqu'au 3 novembre 2024.

■ **Louise d'Orléans, première reine des Belges.** – La princesse Louise (1812-1850), première fille du roi Louis-Philippe, est une figure de l'Europe romantique. Son éducation ayant fait la part belle aux arts, à l'histoire, aux langues et aux sciences, l'avait préparée à occuper une place de choix au cœur de la société. Elle fut une des pièces d'un équilibre familial, liant son destin à celui de la politique européenne lors des premiers âges du royaume de Belgique.

Château de Chantilly, du 19 octobre 2024 au 16 février 2025, puis à Namur du 14 mars au 16 juin 2025.

■ **Jaume Plensa.** – Le musée propose une exposition des œuvres sculpturales et graphiques de l'artiste espagnol de renommée internationale. Depuis le début des années 2000, son répertoire se concentre sur la figure humaine et l'enveloppe corporelle. Parallèlement à la sculpture, les dessins et estampes de Plensa croisent ses sources littéraires de prédilection : William Blake, Dante, Goethe, Shakespeare, Baudelaire...

Musée de Valence (Drôme), du 9 novembre 2024 au 13 avril 2025.

A. S.



Des royalistes contre les nazis (66)

Marthe et Xavier de Gavelle de Roany

par François-Marin Fleutot.

Sauver nos compatriotes israélites des mains de l'occupant nazi et de Vichy : c'est ce que firent des milliers de Français anonymes entre 1940 et 1945, au péril de leurs vies. Parmi eux, le comte et la comtesse de Gavelle de Roany, reconnus « Justes parmi les nations ».

À la fin du XIX^e siècle, le mouvement royaliste se perd dans la nostalgie. Bien avant l'Action française, il y a bien les tentatives de la Jeunesse royaliste, des Camelots du roi, des élus (députés et sénateurs) qui maintiennent l'espoir. Mais l'éloignement des Princes, la prise du pouvoir par la bourgeoisie républicaine, la lutte violente contre l'Eglise, engagent les Amis du roi vers un conservatisme ou un libéralisme au gré des événements. Face aux agissements des élites républicaines, une droite, qui se dit patriote, se rassemble derrière le général Boulanger..., de nombreux monarchistes vont se noyer dans cette mélasse. Les royalistes n'ont jamais été adeptes des coups d'État. Alors surgissent l'affaire Dreyfus et la montée en puissance d'un antisémitisme virulent. L'un des premiers journaux à prendre la défense du capitaine est le journal royaliste *Le Soleil*, de Jean-Jacques Weiss, Hervé de Kerohant et Édouard Hervé (conseiller de Louis Philippe d'Orléans, 1838-1894, comte de Paris).

Un jeune et talentueux journaliste, Charles Maurras, ami de Maurice Barrès, va rejoindre le clan antisémite et devenir l'un de ses plus fervents défenseurs. Il s'allie à un petit groupe de républicains d'ordre moral (Maurice Pujo, Henri Vaugeois) : l'Action française. Rapidement ce jeune homme devient le penseur du groupe

qu'il convertit au monarchisme... Par son dynamisme, l'Action française va devenir le fer de lance de la contestation antirépublicaine...

Jusqu'en 1910 le bureau du Prince, tenu par le comte de Larègle, reste dans la tradition. Ce n'est plus le cas avec la prise du pouvoir par l'AF. La doctrine maurrassienne devient la doxa, dont l'antisémitisme est la pierre angulaire. Si des familles traditionnelles s'en tiennent éloignées, d'autres rejoignent ses rangs.

« C'est parce que vous êtes juif que vous êtes le bienvenu. »

Xavier de Gavelle de Roany.

Ainsi, la famille de Gavelle de Roany. Gaston (1863-1936), avocat, se partage entre son village de Sail-sous-Couzan (Loire), pour élever sa nombreuse famille, et Paris. Son fils aîné Xavier (1899-1977) y fait de brillantes études. Il épouse en 1926 Marthe Vico et, l'année suivante, naît leur fils Jean.

Cette vieille famille monarchiste, ralliée à l'Action française (1), élève ses enfants suivant les préceptes du mouvement : contre la démocratie, les protestants, les métèques et surtout contre les Juifs.

Lorsqu'arrive la défaite de 1940, ils suivent les consignes de Charles Maurras,

soutien inconditionnel de Philippe Pétain. Mais certaines directives de Vichy heurtent leur sensibilité de patriotes catholiques.

En France, Vichy organise le statut des Juifs le 3 octobre 1940 (suivi par la loi du 2 juin 1941). En zone occupée, le port de la *Judenstern*, « étoile des Juifs », est imposé par la 8^e ordonnance allemande, du 29 mai 1942. Le prétendu État français refuse de faire appliquer cette directive dans la zone sud. Mais en zone nord, le premier convoi part pour Auschwitz le 27 mars 1942. Ils ne s'arrêteront pas. Avec l'aide de la police française, les nazis organisent la rafle du Vélodrome d'Hiver le 16 juillet 1942...

Du côté des Gavelle de Roany, instinctivement, l'occupation allemande conduit à un rejet de la nouvelle société. Le petit frère de Xavier, Alain (1907-1995), ligueur d'AF dans le IX^e arrondissement de Paris en 1926-2027, s'engage dans les Forces françaises de l'intérieur (FFI) de la Loire, pendant que son aîné va refuser certaines directives vichystes.

Comme d'autres royalistes – Madame de Suzannet (voir *Royaliste* n°s 1194 et 1195), la famille de Virieu (voir *Royaliste* n° 1227), etc. –, en bon chrétien, révolté par les lois discriminatoires d'octobre 1940, Monsieur le comte – qui dirige une petite entreprise à Colombes dans la banlieue parisienne –, décide d'accueillir dans son usine les reclus, soit en les embauchant, soit en leur fournissant des faux papiers.

Ainsi, Georges Kohn (1885-1974), ingénieur de l'École Centrale, Juif converti au protestantisme, dont le fils a rejoint l'état-major du général de Gaulle, est pourchassé par la Gestapo. Madame Marthe de Gavelle n'hésite pas longtemps pour lui venir en aide. À plusieurs reprises, elle sert d'agent de liaison entre le père, caché à Paris, et les réseaux londoniens. Malgré une prudence renouvelée sans cesse, Georges Kohn est arrêté lors d'une rafle et interné à Drancy. Il s'emploie alors, dans ce camp de transit, avec les scouts protestants et israélites, à organiser le séjour des prisonniers. Il s'évade le 6 août 1944.

De son côté, M. Goldhammer, un Juif français, cadre dans une banque, subit de plein fouet les premières mesures antisémites du nouvel ordre social. Congédié par sa banque, il est accueilli par Monsieur le comte qui, en l'engageant dans son entreprise, lui dit : « C'est parce que vous êtes juif que vous êtes le bienvenu. » En 1942, lorsque le port de l'étoile devient obligatoire, immédiatement Goldhammer propose sa démission pour ne pas faire subir son exclusion à son bienfaiteur. Xavier de Gavelle refuse catégoriquement. Et même plus : il embauche d'autres Juifs qu'il cache dans les locaux de Colombes.

Lors d'une descente de police, Madame Goldhammer est appréhendée... La famille de Gavelle décide de cacher le père et sa fille jusqu'à la fin de la guerre. En 1944, suspect, le comte Xavier de Gavelle de Roany est arrêté. Il ne doit sa libération qu'au paiement d'une forte rançon...

En 1953, le Parlement d'Israël (la Knesset) crée à Jérusalem le mémorial de Yad Vashem consacré aux victimes de la Shoah. Il décide d'honorer ceux qui ont protégé les Juifs pendant la guerre : les Justes parmi les nations. Le 13 mai 1976, le comte et la comtesse de Gavelle de Roany (dossier n° 535) sont reconnus *Justes parmi les nations* pour avoir sauvé les familles Goldhammer et Kohn. Ils ont reçu la médaille des Justes : מייקמה שלם מלוע מייק וליאכ, תחא שפנ (« *Quiconque sauve une vie sauve l'univers tout entier* »). ■

(1). Ils sont cités dans l'AF, dans les pages mondaïnes mais aussi dans les pages du mouvement avant et après la condamnation de 1926 par le Vatican. Il semble que la famille se soit éloignée de l'AF dès les années 1930.

Brèves royales

■ **22 au 25 juillet. – Coup de chapeau à La Croix.** En quatre articles de chacun deux pages bien illustrées, le quotidien catholique a tracé un tableau très actuel et concret des monarchies européennes : « *Dans une Europe où cohabitent différents régimes politiques, sept monarchies subsistent. La Croix s'est intéressée à ces familles royales bien installées sur le trône au prix d'une stricte neutralité et d'une gestion attentive de leur image.* »

Quatre thèmes : « *Comment les familles royales ont fait leur révolution* », « *L'apprentissage de la transparence financière* », « *Des roturières au secours des monarchies* », « *Une éducation à la baguette pour les futurs monarques.* »

■ **30 août – Wellington (Nouvelle-Zélande).** – Décès du roi maori Kiingi Tuheitia, 69 ans, couronné le 21 août 2006. Septième roi depuis 1858, il avait succédé à sa mère, Dame Te Atairangikaahu. Le dernier jour de ses funérailles, à Taupiri, le 5 septembre, les chefs des tribus maoris désignent son successeur. Ils ont choisi la fille du roi défunt de préférence à son fils. La nouvelle reine, Nga Wai hono, a 27 ans.

Les Maoris, qui constituent 17,4 % de la population de la Nouvelle-Zélande avec 900 000 personnes, peuple polynésien, avaient signé en 1840 avec la Couronne britannique le traité de

Waitangi qui leur accorde de nombreux droits ainsi qu'une représentation au Parlement. Le roi Charles III demeure le chef d'État, le roi maori n'ayant qu'un rôle symbolique mais fédérateur d'une centaine de tribus. Le gouvernement conservateur élu en octobre 2023 avait insinué une révision du traité par voie référendaire, suscitant des manifestations. Le Premier ministre Christopher Luxon a rendu hommage au roi défunt. Les drapeaux officiels ont été mis en berne.

MARIE-JO YORK.

Nouvelle Action royaliste

■ Comme chaque année, notre journal réserve une petite surprise à ses fidèles abonnés et lecteurs. Après un changement de maquette, un passage sur 16 pages et l'édition de suppléments thématiques de 2020 à 2023, nous avons initié l'an dernier le passage à la couleur. **Pour cette rentrée 2024, Royaliste passe sur 20 pages, dans un format plus aéré et mieux illustré.** Ce supplément de pagination nous permettra de donner plus de place à nos grandes chroniques, de renforcer nos pages politiques (la période s'y prête) et de développer nos pages culturelles, avec davantage d'espace consacré à la littérature et aux Formes.

À quoi sont dues ces améliorations ? À la courbe de nos abonnés, qui, après un passage à vide au début de l'année 2024, a retrouvé des couleurs. Le soutien apporté par nos amis à la souscription du journal y est évidemment pour quelque chose. Plus structurellement, notre équipe de rédaction s'est beaucoup renforcée au cours des dernières années : *Royaliste* accueille aujourd'hui une vingtaine de rédacteurs permanents et près d'une trentaine de collaborateurs épisodiques. Et les profils de nos rédacteurs sont suffisamment variés pour couvrir presque tous les thèmes d'actualité et faire de *Royaliste* un vrai journal d'opinion.

Comment nous aider à faire mieux encore ? En diffusant le journal le plus largement possible autour de vous, notamment en direction des acteurs qui font l'opinion (élus, syndicalistes, journalistes, responsables d'entreprises ou d'associations, cadres de la fonction publique...). Et en nous donnant les moyens financiers d'accroître notre diffusion et de toucher de nouveaux publics (notre souscription 2024 reste ouverte pour accueillir vos dons).

Dernier point, essentiel : que nos abonnés et lecteurs en version papier n'oublient pas de nous adresser leurs adresses mails. Tout abonné de *Royaliste* a droit gratuitement à la

version PDF du journal. Cette version est facilement diffusable sur le net et nous l'adressons dès bouclage de la maquette à nos lecteurs.

Maison de France

■ **Mgr le comte de Paris** a publié, le 29 août dernier, une tribune « *Pour le bien de la France* » que nos lecteurs peuvent consulter sur le site du Prince (<https://comtedeparis.com/blog/actualites/221-pour-le-bien-de-la-france>) dont nous extrayons ces passages :

« *Les fractures multiples qui caractérisent notre société sont entretenues, ravivées comme nous avons pu le voir lors des élections européennes et législatives ou à l'occasion des Jeux olympiques. Nos souverainetés sont abandonnées et nos libertés confisquées par ceux-là même qui devraient nous protéger et qui, au lieu de cela, jouent les apprentis sorciers. Nous le vivons malheureusement de plus en plus. Est-ce là l'aboutissement de 70 000 ans d'humanité, de 2 000 ans de christianité et de 1 500 ans d'histoire commune ? Devons-nous nous résigner à cette situation ? Je ne le crois pas.*

Et par quels moyens politiques pourrions-nous y arriver ? Peut-être faudrait-il privilégier le long terme ; ce pourrait être par exemple en revenant au septennat. Peut-être faudrait-il favoriser une meilleure représentativité de nos concitoyens et de ce qu'ils expriment ; ce pourrait être par exemple en réintroduisant une dose de proportionnelle dans nos modes de scrutin. Peut-être faudrait-il reconnecter nos politiques à la réalité du terrain ; ce pourrait être par exemple en réaffectant le cumul d'un mandat local et d'un mandat national ? Et pourquoi ne pas aller chercher l'original plutôt que de se contenter de la copie ? Les monarchies sont nombreuses en Europe. Sans avoir la prétention d'être le remède miracle, la monarchie, en s'appuyant sur ces piliers, mettrait en place une dynamique « vertueuse », solide et souple à la fois. Un système plus responsable et vivant, où les libertés fondamentales sont respectées, où le bien, le beau et le vrai restent de belles choses à accomplir pour une vie sociale meilleure et pleine d'avenir. »

Royaliste

Dir. politique : B. Renouvin
Dir. de la publication : Y. Aumont

Rédaction : Bloc C – B.A.L 13
36-38, rue Sibuet, 75012 Paris
lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr
ISSN 0151-5772 – Publié par la NAR
Siret : 897 894 127 00017

Édité par pfc-Acip Siret : 418 382 149 00015
Dépôt légal à publication – CPPAP n°0425 D 84

Sommaire du n° 1283 du 11 septembre 2024.

Page 1 V(irtuelle) République. Page 2 Touchez pas au grisbi ! Page 3 Une réussite française. M^e Henri Leclerc. Sur le mur de Jean Chouan. Page 4 Le nucléaire sans stratégie. La politique au crible. Page 5 Dans les griffes de Bruxelles. Page 6 Communiquer librement ? Quinzaine sociale. Page 7 Cercle de feu. Page 8 La décade meurtrière. Page 9 Le facteur F. Les Faits marquants. Pages 10-11 Aux origines du Parlement. Page 12 Le cas des ONG multinationales. Page 13 Sacrés mousquetaires. La Reine jaune. Page 14 J.-B. de Froment. Page 15 Un certain Tacite. Page 16 Le cheval, l'homme et le pouvoir. Page 17 Les sardinières de Douarnenez. Expositions. Page 18 Marthe et Xavier de Gavelle. Page 19 Brèves royales. NAR. Maison de France. Page 20 Le scandale des scandales.

Rejoignez-nous ! Abonnez-vous !

Je m'abonne à *Royaliste*

VERSION PAPIER ☐ TROIS MOIS (25 €) ☐ SIX MOIS (40 €)

☐ UN AN (65 €) ☐ UN AN SOUTIEN (135 €)

VERSION PDF ☐ UN AN (45 €) ☐ UN AN SOUTIEN (55 €)

☐ Je paye par chèque ou virement bancaire à l'ordre de Spfc-Acip.

Nom/prénom :

Adresse :

Code postal/Ville/Pays :

Tél. portable : Courriel :

Bulletin – réponse à retourner avec votre chèque ou virement à

Spfc-Acip, 60 rue de Fontenay 92350 LE PLESSIS-ROBINSON

Iban FR76 3000 4001 8700 0102 0632 510 BIC BNPAFRPPXXX

Les informations sont destinées à *Royaliste*. Elles sont enregistrées dans notre fichier à des fins de traitement de votre abonnement. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD du 27 avril 2016, elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, à la portabilité des données et à la limitation des traitements ainsi qu'au sort des données après la mort. Pour cela écrire à l'adresse du journal, en joignant une photocopie de votre pièce d'identité.



D.R.

Par Bertrand Renouvin

Le scandale des scandales

La ronde des personnalités pressenties pour Matignon puis la désignation de Michel Barnier ont une fois de plus illustré l'obsession médiatique de la personnalité politique. Selon les critères de la « communication », on se perd en bavardages sur les gestes, les bons mots, les signaux et autres messages de celui qui enlève sa cravate dans la cour de l'Élysée et de cet autre qui arrive seul, une main dans la poche. Or Gérard Darmanin, Bernard Cazeneuve, Xavier Bertrand et même Emmanuel Macron ne sont que des éléments secondaires de la partie qui s'est jouée dans l'ordre institutionnel et qui implique, au-delà des rapports de force, les principes mêmes de la *res publica*.

La crise démocratique que nous subissons résulte de quatre facteurs bien connus de nos lecteurs, mais que les acteurs et les commentateurs de la vie politique ignorent résolument. Abandon volontaire d'éléments décisifs de notre souveraineté, dans l'ordre monétaire, commercial, financier et budgétaire. Choix du quinquennat. Négation du suffrage universel en 2005. Retour dans le commandement intégré de l'OTAN. Il en résulte un suivisme généralisé, qui est masqué par un concours de postures de droite ou de gauche.

Sous les agitations politiciennes et les émois médiatiques, il n'est pas difficile de discerner une conviction commune : l'ordre des choses est naturel ; il ne peut être réformé qu'à la marge mais il est possible d'en tirer diverses rentes. Malgré leurs déclarations martiales, les révolutionnaires de la France insoumise et les nationalistes du Rassemblement national, qui ont presque en même temps enterré la question de l'euro, ne sortiront pas de leur zone de confort pour en finir avec les fausses fatalités.

Tel est le cadre général d'une gouvernance oligarchique tout entière vouée à la défense du capitalisme financier, en pleine harmonie avec les organes de l'Union européenne. Pendant comme après la formation du nouveau gouvernement, des personnages secondaires vont chercher des arrangements réversibles en multipliant les effets de manche tandis que les médias dissèteront sur le prétendu « domaine réservé » et les « ministères régaliens » qui n'ont aucune existence juridique.

En attendant que se précisent les modalités d'une « coexistence » entre l'Élysée et Matignon, il faut dire que la nomination de Michel Barnier n'est pas un coup de force. Aux termes de l'article 8 de la Constitution, le président de la République nomme le Premier ministre, sans qu'aucune obligation soit précisée. Ce qui n'est pas acceptable, c'est la volonté, manifestée par Emmanuel Macron pendant plus de cinquante jours, de persévérer dans

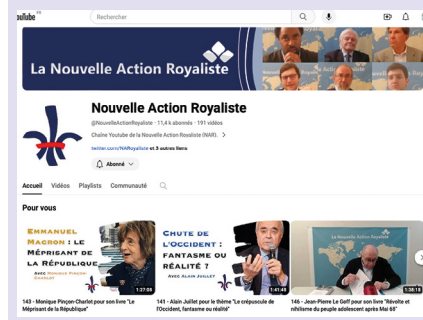
l'hyper-présidentialisme qui noie la fonction présidentielle dans l'activisme d'un personnage qui veut jouer tous les rôles. Ce qui n'est pas acceptable, c'est la volonté macronienne d'influer sur les rapports de force parlementaires et de faire un *deal* – j'emploie le mot à dessein – avec Marine Le Pen, qui va mettre le gouvernement Barnier sous l'étroite surveillance du Rassemblement national. L'homme qui voulait « faire barrage » au lepénisme lui offre un superbe tremplin.

La dissolution de juin va continuer de produire ses effets négatifs. Les ambitions présidentielles vont s'ajouter aux incertitudes parlementaires et ravager le « bloc central » – qui n'est rien d'autre que le cœur de l'oligarchie. Les aléas de la vie politique, aussi spectaculaires soient-ils, ne devront pas nous distraire de notre principal souci : le viol permanent de l'article 5 de notre Constitution. Depuis Nicolas Sarkozy, le président de la République n'est plus « le garant de l'indépendance nationale » et sa complète transformation en chef de parti nuit au « fonctionnement régulier des pouvoirs publics ». Il est surtout évident que le fondé de pouvoirs de l'oligarchie n'exerce jamais sa fonction arbitrale, essentielle pour les institutions comme pour la paix civile.

En choisissant un ancien membre de la Commission européenne, qui se situait en 2021 à la pointe extrême du néolibéralisme, Emmanuel Macron provoque lucidement les citoyens qui, en majorité, ont signifié par divers truchements qu'ils ne voulaient plus de lui ni de sa politique. Comme la rue est l'un des modes d'expression du peuple souverain, il est probable que la France connaîtra quelques-unes de ces journées qui scandent son histoire...

Dans l'attente des événements, nous continuerons de militer pour un retour à la Constitution de la V^e République, assorti de réformes sur lesquelles nous n'avons cessé de réfléchir et de débattre. Nous voulons, selon la lettre de la Constitution, une présidence arbitrale et un gouvernement capable de déterminer et de conduire la politique de la Nation – ce qui suppose que la Nation redevienne le souci primordial – et un Parlement libéré du poids élyséen. Il n'y a pas de « maître des horloges ». La présidence est inscrite dans sa temporalité propre, le gouvernement a son propre rythme, qui n'est pas nécessairement celui du Parlement. Voulant jouer tous les rôles et confondant tous les rythmes, les présidents quinquennaux ont fait sortir la France de l'histoire qui se fait, en invoquant la fiction européiste chère à Michel Barnier. Tel est le scandale des scandales, qu'il nous faut sans relâche dénoncer. ■

La chaîne YouTube de la NAR compte plus de 12 000 abonnés !



Vous pouvez y consulter en libre accès plus de 150 conférences et entretiens. Parmi les plus récents :

- 24 avril : Daniel Bachet & Gilles Ringenbach : *Refonder l'entreprise et son modèle.*
- 8 mai : Jean-Clément Martin sur son livre : *La Grande Peur de 1789.*
- 15 mai : Denis Collin : *Comment peut-on encore être marxiste ?*
- 22 mai : Philippe Cayla et Jacques Rigaudiat : *Penser l'alternative.*
- 29 mai : Maxime Tandonnet sur *André Tardieu.*
- 5 juin : Gilles Amiel de Ménard sur son livre *La Démocratie sans l'État : Histoire d'une Impasse.*

Pour se connecter : www.youtube.com/c/NouvelleActionRoyaliste